



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**ASKIL AUDIT PARIS**  
46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

*Etablissements Maurel et  
Prom S.A.*  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les  
comptes consolidés*

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Etablissements Maurel et Prom S.A.  
51 rue d'Anjou, 75008 Paris



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France



**ASKIL AUDIT PARIS**  
46 rue du Général Foy  
75008 Paris  
France

## **Etablissements Maurel et Prom S.A.**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel et Prom S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Établissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.



**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

**Incidence de l'estimation des réserves sur la comptabilisation et l'amortissement des actifs de production**

Risque identifié	Notre réponse
------------------	---------------

<p>Chaque année, le Groupe engage des experts afin d'évaluer de manière indépendante les réserves pour chaque permis pétrolier en production.</p> <p>Les réserves prouvées et probables correspondent respectivement aux réserves d'huile et de gaz "raisonnablement certaines" et "raisonnablement probables" pouvant être produites en utilisant la technologie actuelle, aux prix actuels, selon les accords commerciaux et gouvernementaux en cours.</p> <p>L'estimation des réserves d'hydrocarbures constitue un élément fondamental pour la comptabilisation des actifs relatifs aux activités pétrolières du Groupe, notamment en ce qui concerne la détermination du taux d'amortissement de ces actifs selon la méthode de l'unité de production, décrite dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés mais également les tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) des activités de production ainsi que la reconnaissance des dépenses d'exploration conformément à la méthode dite des "successful efforts".</p> <p>L'estimation des réserves est par nature incertaine du fait des données de géoscience et d'ingénierie utilisées pour déterminer les volumes présents dans les gisements. De plus, elle est complexe du fait des modalités contractuelles qui déterminent la part des réserves revenant au Groupe.</p> <p>Pour ces raisons, nous avons considéré l'estimation des réserves prouvées et des réserves probables comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les procédures réalisées ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du processus d'estimation des réserves d'hydrocarbures du Groupe ainsi que l'environnement de contrôle mis en place par la direction ;</li> <li>• Évaluer les connaissances, les compétences et les capacités des experts indépendants en charge de l'estimer et de la certification des réserves ;</li> <li>• Analyser les principales variations des réserves par rapport à la clôture de l'exercice précédent ;</li> <li>• Comparer les productions réelles des périodes passées avec les production attendues correspondantes ;</li> <li>• Corroborer les hypothèses utilisées par le groupe et les experts indépendants pour déterminer les réserves prouvées et probables récupérables avant l'expiration des accords conférant les permis de production et, le cas échéant, les raisons ayant conduit le Groupe à considérer que le renouvellement de ce droit était raisonnablement certain pour l'estimation des réserves ; dans le cas des réserves de gaz, corroborer leur niveau de reconnaissance en fonction des contrats de commercialisation existants ;</li> <li>• Apprécier si les estimations révisées des réserves ont été prise en compte de manière appropriée par le Groupe dans tous les processus comptables pertinents, y compris les tests de dépréciation et la comptabilisation des charges d'amortissement.</li> </ul>
---	---

**Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles de production pétrolière et gazière**

<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles et incorporelles relatives à l'activité de production du Groupe s'élèvent à un montant de 1 017 MUSD. Ce montant représente 70% des actifs non courants du Groupe.</p> <p>Nous avons considéré que les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'activité de production étaient un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe. De plus, la détermination de la valeur recouvrable de ces immobilisations, fondée sur la valeur de leurs flux de trésorerie futurs actualisés attendus, repose sur l'utilisation d'hypothèses, estimations et appréciations significatives de la Direction, comme indiqué dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>En particulier, un contexte durable de prix faible des hydrocarbures aurait une incidence négative sur les résultats du Groupe et, par voie de conséquence, pourrait impacter de manière significative la valeur recouvrable des actifs de l'activité production.</p> <p>Le Groupe considère qu'un permis ou en ensemble de permis d'une même zone géographique constitue généralement une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres groupes d'actifs.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié, dont les modalités sont décrites dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Les principales hypothèses prises en considération par la Direction dans l'évaluation de la valeur recouvrable sont, telles que mentionnées dans la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés, indiquées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le prix futur des hydrocarbures</li><li>• Les coûts opérationnels</li><li>• Les estimations de réserves d'hydrocarbures</li><li>• Les prévisions de volumes produits et commercialisés</li><li>• Le taux d'actualisation</li></ul>	<p>Nos travaux ont consisté pour les actifs concernés à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Examiner les indicateurs de perte de valeur identifiés par la direction et pour ceux faisant l'objet d'un test de dépréciation, obtenir le modèle de détermination de la valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et analyser si, dans le cas où la valeur ainsi obtenue était inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation avait été constatée ;</li><li>• Évaluer la pertinence des hypothèses retenues par la direction et des données incluses dans les modèles d'évaluation. En particulier, réaliser une analyse comparative des pratiques de l'industrie relatives aux prix des hydrocarbures (à court, moyen et long terme) et aux taux d'actualisation ;</li><li>• Veiller à l'absence d'incohérences manifestes entre les hypothèses retenues par la direction dans les modèles d'évaluation et les autres documents du groupe (prévisions, évaluation des réserves, publications faisant référence aux questions environnementales et climatiques, etc.).</li></ul>

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

**Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet ASKIL AUDIT PARIS (anciennement GEA Audit). A la suite des changements de l'actionnariat et de la gouvernance du cabinet ASKIL AUDIT PARIS en septembre 2022, et en application du paragraphe V de l'article L823-3-1 du code de commerce, le point de départ du mandat à retenir pour l'application du dispositif de rotation des cabinets d'audit est le 30 septembre 2022.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG était dans la 10<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet ASKIL AUDIT PARIS dans la 2<sup>ème</sup> année sans interruption.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

**Etablissements Maurel et Prom S.A.**  
*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels*  
21 mars 2024

**Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 mars 2024  
KPMG SA

Paris, le 21 mars 2024  
ASKIL AUDIT PARIS



François Quédiniac  
Associé

François Dineur  
Associé

# ÉTATS FINANCIERS



<b>1</b>	<b>Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023 *</b>	<b>2</b>
1.1	État de la situation financière	2
1.2	État consolidé du résultat global	3
1.3	Variation des capitaux propres	4
1.4	Tableau de flux de trésorerie	5
1.5	Annexes aux comptes consolidés	6

\* Comptes audités et rapports en cours d'émission

# 1 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2023

## 1.1 État de la situation financière

### Actif

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles (net)	3.3	177 516	189 591
Immobilisations corporelles (net)	3.3	869 403	818 520
Droit d'utilisation	6.5	6 785	7 758
Titres mis en équivalence	2.4	212 387	286 229
Actifs financiers non courants (net)	4.2	190 993	6 051
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>1 457 083</b>	<b>1 308 149</b>
Stocks (net)	3.4	11 145	13 526
Créances de position de sous-enlèvement	3.5	27 010	60 666
Clients et comptes rattachés (net)	3.6	98 700	40 021
Créances d'impôts courants	6.1	122	61
Autres actifs courants	3.7	56 714	29 564
Autres actifs financiers courants	4.2	114 068	87 676
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	97 313	137 825
Instruments financiers actif dérivés courant	4.4	—	176
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>405 071</b>	<b>369 515</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 862 154</b>	<b>1 677 664</b>

### Passif

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social		193 831	193 831
Primes d'émission, de fusion et d'apport		26 559	29 567
Réserves consolidées (*)		588 386	428 297
Résultat net part du Groupe		210 195	204 817
<b>CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>		<b>1 018 971</b>	<b>856 512</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		35 259	13 954
<b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>		<b>1 054 231</b>	<b>870 465</b>
Impôts différés passifs	6.1	224 512	163 805
Provisions non courantes	3.10	95 594	83 499
Autres emprunts et dettes financières non courants	4.4	99 861	137 007
Prêts actionnaire non courant	4.4	56 427	71 254
Dettes de location financement non courant	4.4	6 527	7 048
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>482 920</b>	<b>462 613</b>
Provisions courantes	3.10	15 492	18 788
Autres emprunts et dettes financières courants	4.4	46 606	114 947
Prêts actionnaire courant	4.4	16 173	11 121
Dettes de location financement courant	4.4	1 197	1 843
Dettes de position de sur-enlèvement	3.5	16 729	5 030
Fournisseurs et comptes rattachés	3.8	75 598	68 842
Passifs d'impôts courants	6.1	13 009	12 186
Autres passifs courants	3.9	140 200	111 829
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>325 003</b>	<b>344 585</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 862 154</b>	<b>1 677 664</b>

(\*) Y compris actions propres

## 1.2 État consolidé du résultat global

### Résultat Net de la période

<i>(en milliers de dollars)</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires		682 150	676 480
Variation de position de sur/sous-enlèvement et revalorisation des stocks		(45 355)	12 902
Marketing d'huile tierces parties		(26 390)	—
Autres charges d'exploitation		(251 647)	(246 173)
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3.2</b>	<b>358 758</b>	<b>443 209</b>
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de production net des reprises		(102 565)	(83 730)
Dotations aux amortissements & provisions liées aux activités de forage net des reprises		(2 969)	(1 637)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>253 225</b>	<b>357 841</b>
Charges et Dépréciations d'actifs d'exploration net des reprises		(14 686)	(1 214)
Autres produits et charges non courants		(45 667)	(3 008)
Résultat de sortie d'actifs		(91)	(1 305)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>3.2</b>	<b>192 780</b>	<b>352 314</b>
• <i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(23 007)	(18 970)
• <i>Produits de trésorerie</i>		3 438	261
• <i>Produits et charges liées aux Instruments financiers dérivés de taux d'intérêts</i>		(168)	(1 040)
Coût de l'endettement financier net		(19 737)	(19 749)
Écarts de change nets		2 724	(2 076)
Autres produits et charges financiers		(2 781)	(1 539)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4.1</b>	<b>(19 794)</b>	<b>(23 364)</b>
Impôts sur les résultats	6.1	(131 209)	(145 465)
<b>Résultat net des sociétés consolidées</b>		<b>41 777</b>	<b>183 485</b>
Quote-part des sociétés mises en équivalence	2.4	200 309	22 404
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>242 087</b>	<b>205 889</b>
<b>Dont : - Résultat net part Groupe</b>		<b>210 195</b>	<b>204 817</b>
- <i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<b>31 891</b>	<b>1 073</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en dollars)</b>			
De base		1,06	1,03
Dilué		1,05	1,03

### Résultat Global de la période

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net de la période</b>	<b>242 087</b>	<b>205 889</b>
Écarts de change sur la conversion des comptes des entités étrangères	(4 759)	374
Variation de juste valeur des placements en instruments de couverture	(176)	973
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>	<b>237 152</b>	<b>207 237</b>
• <i>Part du groupe</i>	<b>206 232</b>	<b>207 150</b>
• <i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<b>30 920</b>	<b>87</b>

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

## 1.3 Variation des capitaux propres

(en milliers de dollars)	Capital	Primes	Autres réserves & Actions propres	Écart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	Particip. ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>1<sup>ER</sup> JANVIER 2022</b>	<b>193 831</b>	<b>29 567</b>	<b>343 362</b>	<b>(11 333)</b>	<b>119 733</b>	<b>675 159</b>	<b>13 867</b>	<b>689 026</b>
Résultat net			—		204 817	204 817	1 073	205 889
Juste valeur des instruments de couverture			973			973		973
Autres éléments du résultat global			(36)	1 396		1 360	(986)	374
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>937</b>	<b>1 396</b>	<b>204 817</b>	<b>207 150</b>	<b>87</b>	<b>207 237</b>
Affectation du résultat - Dividendes			90 558		(119 733)	(29 174)	—	(29 174)
Actions gratuites			1 435			1 435		1 435
Mouvements sur actions propres		—	1 942			1 942		1 942
<b>TOTAL TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>93 935</b>	<b>—</b>	<b>(119 733)</b>	<b>(25 798)</b>	<b>—</b>	<b>(25 798)</b>
<b>1<sup>ER</sup> JANVIER 2023</b>	<b>193 831</b>	<b>29 567</b>	<b>438 234</b>	<b>(9 937)</b>	<b>204 817</b>	<b>856 511</b>	<b>13 954</b>	<b>870 465</b>
Résultat net			—		210 195	210 195	31 891	242 087
Juste valeur des instruments de couverture			(176)			(176)		(176)
Autres éléments du résultat global			23	(3 811)		(3 788)	(971)	(4 759)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(152)</b>	<b>(3 811)</b>	<b>210 195</b>	<b>206 232</b>	<b>30 920</b>	<b>237 152</b>
Affectation du résultat - Dividendes			155 495		(204 817)	(49 321)	—	(49 321)
Variation périmètre CMBL - reclassement des réserves minoritaires			9 614			9 614	(9 614)	—
Actions gratuites			520			520		520
Mouvements sur actions propres		(3 008)	(1 577)			(4 584)		(4 584)
<b>TOTAL TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>	<b>—</b>	<b>(3 008)</b>	<b>164 052</b>	<b>—</b>	<b>(204 817)</b>	<b>(43 772)</b>	<b>(9 614)</b>	<b>(53 386)</b>
<b>31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>193 831</b>	<b>26 559</b>	<b>602 134</b>	<b>(13 748)</b>	<b>210 195</b>	<b>1 018 971</b>	<b>35 260</b>	<b>1 054 231</b>

## 1.4 Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de dollars)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net		242 087	205 889
Charge d'impôt des activités poursuivies		131 209	145 465
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>373 296</b>	<b>351 354</b>
Dotations (reprises) nettes amortissements et provisions	3.3 & 3.4 & 3.6 & 3.10	125 869	82 699
Exploration passée en charge	3.3	14 686	1 214
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	2.4	(200 309)	(22 404)
Autres charges et produits calculés sur actions gratuites		520	1 435
Plus et moins-values de cession		91	1 305
Autres éléments financiers		19 794	28 323
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT IMPÔT</b>		<b>333 946</b>	<b>443 926</b>
Impôts payés		(73 059)	(112 497)
<i>stocks</i>	3.4	1 842	(1 103)
<i>clients</i>	3.6	(67 402)	(15 974)
<i>fournisseurs</i>	3.8	3 993	17 643
<i>position de sur/sous-enlèvement</i>	3.5	45 355	(12 902)
<i>autres débiteurs</i>	3.7 & 4.2	(2 450)	65 353
<i>autres créditeurs</i>	3.9	28 110	(18 551)
Variation du B.F.R net lié à l'activité		9 449	34 466
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS</b>		<b>270 335</b>	<b>365 895</b>
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	103
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.3	(145 756)	(102 512)
Encaissements dividendes sur sociétés mises en équivalence	2.4	19 866	12 040
Variation des dépôts	4.2	57 707	(77 575)
Variation de périmètre (acquisition Wentworth Ressources Plc)		(45 319)	—
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS</b>		<b>(113 502)</b>	<b>(167 944)</b>
Acquisition/cession d'actions propres		(4 584)	(1 905)
Dividendes mis en paiement		(49 321)	(29 174)
Remboursements d'emprunts	4.4	(121 288)	(456 250)
Primes et émissions d'emprunts	4.4	(5 120)	250 675
Primes sur instruments financiers de couvertures		—	(330)
Intérêts payés sur financement	4.4	(18 082)	(18 676)
Intérêts encaissés sur placement	4.1	3 236	264
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AU FINANCEMENT</b>		<b>(195 160)</b>	<b>(255 396)</b>
Incidence des variations des cours des devises		(2 185)	(405)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE (*)</b>		<b>(40 512)</b>	<b>(57 850)</b>
<b>TRÉSORERIE (*) À L'OUVERTURE</b>		<b>137 825</b>	<b>195 675</b>
<b>TRÉSORERIE (*) À LA CLÔTURE</b>		<b>97 313</b>	<b>137 825</b>

(\*) Les concours bancaires sont inclus dans la trésorerie.

## 1.5 Annexes aux comptes consolidés

<b>NOTE 1</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>7</b>	<b>NOTE 4</b>	<b>FINANCEMENTS</b>	<b>24</b>		
	<b>Note 1.1</b>	Faits marquants	7	<b>Note 4.1</b>	Résultat financier	24	
	<b>Note 1.2</b>	Base de préparation	8	<b>Note 4.2</b>	Autres actifs financiers	24	
				<b>Note 4.3</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	
<b>NOTE 2</b>	<b>PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>9</b>		<b>Note 4.4</b>	Emprunts et dettes financières	25	
	<b>Note 2.1</b>	Méthodes de consolidation	9				
	<b>Note 2.2</b>	Informations relatives au périmètre de consolidation et aux titres de participations non consolidés	10	<b>NOTE 5</b>	<b>RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEURS</b>	<b>26</b>	
	<b>Note 2.3</b>	Liste des entités consolidées	11		<b>Note 5.1</b>	Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures	26
	<b>Note 2.4</b>	Titres mis en équivalence	11		<b>Note 5.2</b>	Risques de change	26
					<b>Note 5.3</b>	Risques de liquidité	27
<b>NOTE 3</b>	<b>OPÉRATIONS</b>	<b>14</b>			<b>Note 5.4</b>	Risques de taux	28
	<b>Note 3.1</b>	Information sectorielle	14		<b>Note 5.5</b>	Risques de contrepartie	28
	<b>Note 3.2</b>	Résultat opérationnel	15		<b>Note 5.6</b>	Risques pays	29
	<b>Note 3.3</b>	Immobilisations	17		<b>Note 5.7</b>	Juste valeur	29
	<b>Note 3.4</b>	Stocks	20	<b>NOTE 6</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>30</b>	
	<b>Note 3.5</b>	Position de sur/ sous-enlèvements	21		<b>Note 6.1</b>	Impôts sur le résultat	30
	<b>Note 3.6</b>	Créances clients	21		<b>Note 6.2</b>	Résultat par action	31
	<b>Note 3.7</b>	Autres actifs	22		<b>Note 6.3</b>	Capitaux propres	32
	<b>Note 3.8</b>	Fournisseurs	22		<b>Note 6.4</b>	Parties liées	32
	<b>Note 3.9</b>	Autres Passifs Courants	23		<b>Note 6.5</b>	Engagements Hors Bilan – Actifs et Passifs éventuels	33
	<b>Note 3.10</b>	Provisions	23		<b>Note 6.6</b>	Effectif du Groupe	34
					<b>Note 6.7</b>	Rémunérations des dirigeants	34
					<b>Note 6.8</b>	Honoraires des auditeurs	34
					<b>Note 6.9</b>	Acquisition de Wentworth Ressources Plc	35
					<b>Note 6.10</b>	Événements post-clôture	36

## NOTE 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. (« La Société » ou « M&P ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans ses coentreprises. Le Groupe, coté sur Euronext Paris, agit principalement comme un opérateur spécialisé dans l'exploration et la production d'hydrocarbures (huile et gaz).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 février 2024. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 28 mai 2024.

Les états financiers sont présentés en US Dollars (\$).

Les montants sont arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

### Note 1.1 Faits marquants

#### Activité

Au Gabon, la production d'huile en part M&P (80 %) sur le permis d'Ezanga s'élève en moyenne à 15 354 b/j. Elle est en hausse de 5 % par rapport à 2022.

Une campagne de stimulation de puits a eu lieu en fin d'année 2023 avec de bons résultats.

En Tanzanie, la production de gaz en part M&P (48,06 %) sur le permis de Mnazi Bay s'élève à 51,6 Mpc/j en 2023, en hausse de 19 % par rapport à 2022.

Suite à la finalisation de l'acquisition de Wentworth Resources Plc par Maurel & Prom en décembre 2023, TPDC a exercé son option d'achat en janvier 2024 lui permettant d'acquérir une quote-part supplémentaire de 20 % dans Mnazi Bay. La quote-part de M&P dans l'actif est donc désormais de 60 %, les 40 % restant appartenant à TPDC. La note 6.9 détaille cette transaction.

En Angola, la production en part M&P des Blocs 3/05 (20 %) et 3/05A (26,7 %) s'élève à 4 103 b/j en 2023, en augmentation de 10 % par rapport à 2022. La production de fin d'année est en hausse notable : la production du quatrième trimestre 2023 (4 534 b/j en part M&P) est ainsi 21 % supérieure au niveau moyen de l'année 2022 (3 732 b/j).

A la suite de la publication du décret présidentiel d'approbation le 10 mai dernier, la licence du Bloc 3/05 a été prolongée de 2025 jusqu'à mi-2040. De plus, Les discussions entre les partenaires du bloc et le régulateur ont abouti à un avenant au contrat de partage de production entraînant une amélioration des termes fiscaux applicables à compter de octobre 2023.

Au Venezuela, la production en part M&P Iberoamerica (40 %) du champ d'Urdaneta Oeste au quatrième trimestre 2023 s'élève à 5 490 b/j (13 724 b/j à 100 %).

Consécutivement à la levée des sanctions américaines et à la publication d'une licence générale (GL44) le 18 octobre 2023 autorisant la reprise des opérations pétrolières au Venezuela pour une durée de 6 mois reconductible, un accord cadre a été signé le 7 novembre 2023 avec les autorités Vénézuéliennes.

En vertu de ces accords, la créance de dividendes de Maurel & Prom dont le montant s'élève à 914 M\$ sera recouvrée en nature par attribution de volumes d'huile définis en fonction de la production de PRDL – la société d'économie mixte dont M&P est actionnaire.

Les impacts sur les résultats du Groupe de ces accords sont présentés en quote-part des sociétés mises en équivalence et détaillés dans la note 2.4.

Le redémarrage des activités sur le champ d'Urdaneta Oeste se poursuit avec la mise en place de la nouvelle organisation dès fin novembre, ainsi que les premières interventions sur puits et commandes d'équipement en janvier. L'augmentation associée de la production devrait se concrétiser à partir du second trimestre 2024.

Après un premier enlèvement finalisé début janvier 2024 destiné à financer la reprise des activités, deux cargaisons venant en règlement de la créance de M&P sont intervenues en janvier et février 2024. D'autres enlèvements seront réalisés au cours des mois à venir.

Il est actuellement prévu que la Licence Générale 44 (General License 44 ou « GL 44 ») de l'Office of Foreign Assets Control (« OFAC »), qui régit la levée temporaire des sanctions américaines au Venezuela, expire le 18 avril 2024. Dans le cas où celle-ci ne serait pas étendue, M&P a la possibilité de pouvoir poursuivre ses activités dans le pays dans le cadre des accords signés avec PdVSA en novembre 2023, tout en restant en stricte conformité avec les restrictions imposées par les autorités américaines.

La production valorisée du Groupe (revenus des activités de production, hors décalages d'enlèvement et réévaluation des stocks) s'élève à 608 M\$ pour 2023, en baisse de 13 % par rapport à l'année précédente. Le retraitement des décalages d'enlèvement, net de la réévaluation de la valeur des stocks a eu un effet positif de 25 M\$ pour l'exercice. Après intégration des revenus des activités de forage (23 M\$) et du marketing d'huile pour le compte de tiers en Angola (26 M\$), le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2023 s'élève en conséquence à 682 M\$, en augmentation de 1 % par rapport à 2022.

Sur l'année 2023, le cours moyen du prix de vente de l'huile s'établit à 79,3 \$/b pour la période, en recul de 19 % par rapport à l'année 2022 (97,8 \$/b) en raison du repli des cours du pétrole brut.

#### Situation financière

La liquidité disponible au 31 décembre 2023 s'établit à 159 M\$, dont 97 M\$ de trésorerie et 62 M\$ de tranche RCF non-tirée.

Au cours de l'exercice 2023, M&P a remboursé au total 120 M\$ de dette brute, réduisant son endettement brut à 217 M\$ au 31 décembre 2023 (contre 337 M\$ à fin 2022), dont 146 M\$ de prêt bancaire (incluant 5 M\$ de RCF tirés au 31 décembre 2023) et 71 M\$ de prêt d'actionnaire.

# ÉTATS FINANCIERS

## Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

La dette nette a par conséquent diminué de 80 M\$ sur l'année 2022 et s'élève à 120 M\$ au 31 décembre 2023, contre 200 M\$ au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, il est à noter que M&P a encaissé en janvier 2024 un total de 98 M\$ correspondant au paiement de l'enlèvement réalisé au Gabon en décembre 2023 et à l'exercice par TPDC de son option d'achat pour l'acquisition des 20 % dans Mnazi Bay.

### Information sur l'acquisition d'Assala

Suite à la signature le 15 août 2023 par M&P d'un contrat d'achat d'actions (« SPA ») avec Carlyle en vue de l'acquisition d'Assala, la société nationale pétrolière gabonaise Gabon Oil Company (« GOC ») a fait part en fin d'année 2023 de son intention d'exercer son droit de préemption sur la cession.

L'option de préemption fait partie des droits souverains de l'État gabonais et de sa société nationale GOC. Dès la signature du SPA en août 2023, M&P a fait des propositions aux autorités gabonaises afin d'accroître leur participation dans Assala et de renforcer le partenariat existant entre M&P et la République gabonaise.

M&P a pris note de la signature le 15 février 2024 d'un contrat d'achat d'actions (« SPA ») entre la société nationale pétrolière gabonaise Gabon Oil Company (« GOC ») et Carlyle en vue de l'acquisition par GOC d'Assala Energy Holdings Ltd et de toutes ses filiales (« Assala »). Cette signature intervient dans le cadre du droit de préemption souverain de GOC. Le SPA signé par M&P avec Carlyle le 15 août 2023 est devenu sans objet.

M&P confirme et réitère sa volonté de demeurer un partenaire de confiance de la République du Gabon, comme en témoigne sa présence et l'ensemble de ses projets dans le pays depuis maintenant près de 20 ans.

## Note 1.2 Base de préparation

### Cadre normatif

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Maurel & Prom au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2023 telles qu'approuvées par l'Union Européenne et publiées par l'IASB.

Les principes et méthodes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2023 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2022, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et l'IASB, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe), à savoir :

### Normes IFRS 17 et amendements IFRS 17, IAS 1, IAS 8, IAS 12

L'application des amendements et autres interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2023.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune des nouvelles normes et amendements mentionnées ci-après dont l'application est obligatoire pour les périodes closes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- IFRS 17 – Contrats d'assurance ;
- Modifications d'IFRS 17 – Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Information comparative ;
- Amendements à IAS 1 et du Practice Statement 2 « Materiality » ;
- Amendements à IAS 8 – Définition des estimations comptables ;
- Amendement IAS 12 – Impôts différés sur des actifs et passifs issus d'une même transaction ;
- Amendement IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2.

L'application de ces normes est sans impact sur les états financiers du groupe.

L'IASB a publié le 23 mai 2023 les amendements à la norme IAS 12 concernant le dispositif d'imposition minimum mondial dit « Pilier 2 ». Le 8 novembre 2023, la Commission Européenne a adopté le règlement 2023/2468 rendant applicable ces dispositions aux états membres. Sur la base d'une première analyse menée en 2023, le groupe M&P estime peu probable que l'application du nouveau dispositif Pilier 2 ait un impact matériel sur ses états financiers en 2024 (date d'entrée en vigueur de la nouvelle législation). Pour la clôture 2023, le groupe M&P applique l'exemption temporaire de comptabilisation d'impôt différé lié à Pilier 2.

### Continuité d'exploitation

Lors de la préparation des états financiers, le Groupe a évalué sa capacité à poursuivre son exploitation qui n'est pas remis en question au 31 décembre 2023 au regard des informations suivantes :

- la capacité génératrice de cash-flow de ses actifs en hausse dans un environnement où les prix restent élevés,
- un respect des covenants,
- une position de trésorerie à la clôture du 31 décembre 2023 qui s'établit à 97 M\$ (contre 138 M\$ au 31 décembre 2022), Le Groupe a encaissé début janvier 98 M\$ relatif à l'enlèvement de décembre 2023 au Gabon et la cession à TPDC de 20 % du permis Mnazi Bay en Tanzanie.
- une réduction de son endettement net de 80 M\$ soit une position nette à la clôture de 120 M\$ à la clôture contre 200 M\$ au 31 décembre 2022,
- Enfin, M&P peut également débloquer sur simple demande des liquidités supplémentaires grâce à la tranche non utilisée de 100 M\$ du Prêt d'Actionnaire.

### Recours aux jugements et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, le Groupe a analysé les risques potentiels du changement climatique. Sur la base de l'évaluation actuelle du Groupe des risques et opportunités liés au changement climatique, cette analyse n'a pas conduit à remettre en cause la valeur de ses actifs de production immobilisés.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêt, ainsi que les produits et charges

enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats obtenus peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers;
- l'actualisation à la juste valeur des créances ;
- la comptabilisation des portages pétroliers ;
- les provisions pour remise en état des sites ;
- l'évaluation des titres mis en équivalence et des actifs sous-jacents ;
- le traitement comptable des instruments financiers dérivés souscrits par le Groupe ;
- les positions de sur-ou sous-enlèvement ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- les estimations des réserves prouvées et probables.

## NOTE 2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### Note 2.1 Méthodes de consolidation

#### Consolidation

Les entreprises contrôlées par les Établissements Maurel & Prom SA sont consolidées par intégration globale.

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes, les transactions, les produits et les charges intragroupe sont éliminés en consolidation.

#### Mise en équivalence

Les coentreprises et entreprises associées sont consolidées par mise en équivalence.

Les coentreprises sont des partenariats conférant au Groupe le contrôle conjoint, selon lequel il a des droits sur les actifs nets des partenariats et non des droits sur ses actifs et des obligations à assumer au titre de leurs passifs.

Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. L'influence notable est présumée quand le pourcentage des droits de vote est supérieur ou égal à 20 %, sauf si l'absence de participation à la gestion de la société démontre l'absence d'influence notable. Quand le pourcentage est inférieur, la consolidation par mise en équivalence s'applique dans les cas où l'influence notable peut être démontrée.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36 « dépréciation d'actifs ».

#### Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises, selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur (sauf exceptions) conformément aux prescriptions des IFRS.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses doit être comptabilisé directement en résultat opérationnel.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La détermination du goodwill est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Ces goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture ainsi qu'en cas d'indice de perte de valeur ; les éventuelles pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

Les modifications du pourcentage de détention du Groupe dans une filiale n'entraînant pas de perte du contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence.

### Conversion en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en US Dollar qui est la monnaie de présentation du Groupe.

La devise fonctionnelle des principales filiales opérationnelles est l'US Dollar.

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les goodwill sur les filiales étrangères, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont constatés en autres éléments du résultat global, au bilan dans les capitaux propres au poste « écarts de conversion » et pour la part des minoritaires au poste « participations ne donnant pas le contrôle ». Les écarts de conversion afférents à un investissement net dans une activité à l'étranger sont imputés directement en autres éléments du résultat global.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité

concernée à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur dans la devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion en devises à ce dernier cours sont portées au compte de résultat en autres produits financiers ou autres charges financières.

Lorsque le règlement d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, les gains et pertes de change en résultant sont considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger et sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés en réserve de conversion.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture aux écarts de change survenant entre la monnaie fonctionnelle de l'activité à l'étranger et la monnaie fonctionnelle de la holding, en cas de différence de monnaie fonctionnelle.

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net d'une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la partie efficace de la couverture et accumulés en réserve de conversion. Tout écart se rapportant à la partie inefficace de la couverture est comptabilisé en résultat net. Lorsque l'investissement net couvert est cédé, le montant des écarts comptabilisés en réserve de conversion qui s'y rapporte est reclassé en résultat au niveau du résultat de cession.

## Note 2.2 Informations relatives au périmètre de consolidation et aux titres de participations non consolidés

En application de la recommandation ANC 2017-01 du 2 décembre 2017, la liste exhaustive des entités du Groupe est présentée dans le document de référence de l'exercice au chapitre 7.

## Note 2.3 Liste des entités consolidées

Le périmètre de consolidation sur l'exercice 2023 concerne principalement les sociétés suivantes :

Société	Siège	Méthode de consolidation (*)	% de contrôle	
			31/12/2023	31/12/2022
Établissements Maurel & Prom S.A.	Paris	Mère	Société consolidante	
Maurel & Prom Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00 %	100,00 %
Caroil S.A.S	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration Production Tanzania Ltd	Dar es Salaam, Tanzanie	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Gabon S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Mnazi Bay Holdings S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Namibia S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Amérique Latine S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom West Africa S.A.	Bruxelles, Belgique	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Italia Srl	Raguse, Sicile	IG	100,00 %	100,00 %
Cyprus Mnazi Bay Limited	Nicosie, Chypre	IG	100,00 %	60,08 %
Maurel & Prom Colombia BV	Rotterdam, Pays Bas	IG	100,00 %	100,00 %
Seplat	Lagos, Nigéria	MEE	20,46 %	20,46 %
Deep Well Oil & Gas, Inc	Edmonton, Alberta, Canada	MEE	19,57 %	19,57 %
MP Anjou 3 S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Angola S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration Production France S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Iberoamerica S.L.	Madrid, Espagne	IG	80,00 %	80,00 %
M&P Servicios Integradados UW S.A.	Caracas, Venezuela	IG	80,00 %	80,00 %
Petroregional Del Lago (PRDL)	Caracas, Venezuela	MEE	40,00 %	40,00 %
Caroil Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Trading S.A.S	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Services S.A.S.	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Caroil Drilling Solution S.A.	Port-Gentil, Gabon	IG	100,00 %	100,00 %
MPC Drilling S.A.S	Paris, France	IG	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Central Africa S.A.	Bruxelles, Belgique	IG	100,00 %	N/A
Wentworth Ressources Plc (**)	Londres, Angleterre	IG	100,00 %	N/A

(\*) IG : intégration globale. MEE : mise en équivalence.

(\*\*) L'acquisition de la société Wentworth Ressources Plc ayant eu lieu le 21 décembre 2023, seul les éléments du bilan au 31 décembre 2023 ont été intégrés dans les comptes consolidés de M&P.

## Note 2.4 Titres mis en équivalence

La contribution des sociétés mises en équivalence aux résultats du Groupe s'établit à 200 M\$.

(en milliers de dollars)	Seplat	Deep Well Oil	Petroregional Del Lago	Total
Titres MEE au 31/12/2022	205 560	44	80 625	286 229
Résultat	25 345	0	232 554	257 899
Mouvement en OCI	1 304			1 304
Dividendes	(19 866)		(313 179)	(333 045)
<b>TITRES MEE AU 31/12/2023</b>	<b>212 344</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>212 387</b>

Le résultat de PRDL de 232 M\$ se compose d'une quote-part de résultat afférente à l'exercice 2023 pour 125 M\$ et d'une reprise d'impairment pour 106 M\$ portant sur les exercices 2019 à 2022, résultats qui n'étaient pas reconnus compte tenu de la situation au Venezuela.

Les dividendes distribués par PRDL s'élèvent à 324 M\$ pour la période 2018 à 2023. La distribution de dividendes étant supérieure à la valeur comptable de la participation, l'excédent a fait l'objet d'une comptabilisation en profit pour 11 M\$, voir point (f) ci-dessous. Conformément aux normes IFRS, l'excédent sera suivi extra comptablement en lien avec les quotes-parts de résultats futurs.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

Les données ci-dessous sont présentées telles que publiées dans les états financiers des coentreprises et entreprises associées (à 100 % et non en quote-part) au

31 décembre 2023, après le cas échéant, conversion en US dollar, ajustements à la juste valeur et retraitements d'homogénéisation des méthodes comptables.

(en milliers de dollars)	SEPLAT	PRDL
Localisation	Nigéria	Venezuela
	Entreprise associé	Entreprise associé
Activité	Production	Production
% détention	20,46 %	40,00 %
Total actif non courant	2 436 701	267 870
Total actif courant	481 178	1 832 735
Trésorerie et équivalents de trésorerie	477 140	0
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 395 019</b>	<b>2 100 605</b>
Autres passifs non courant	(897 388)	(272 601)
Autres passifs courant	(704 594)	(1 726 461)
<b>TOTAL PASSIF (HORS CAPITAUX PROPRES)</b>	<b>(1 601 982)</b>	<b>(1 999 062)</b>
<b>Rapprochement avec les valeurs au bilan</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES OU ACTIF NET</b>	<b>1 793 037</b>	<b>101 543</b>
<b>Quote-part détenue</b>	<b>366 868</b>	<b>40 617</b>
Ajustement à la juste valeur IFRS 3 <sup>(a)</sup>	(161 649)	
Valorisation des actions diluées <sup>(b)</sup>	7 124	
Ecart prix d'acquisition et valeur actif net 2018		(51 853)
Excédent de dividendes <sup>(f)</sup>		11 236
<b>VALEUR AU BILAN 31/12/2023</b>	<b>212 343</b>	<b>0</b>
Chiffre d'affaires	1 061 271	252 611
Résultat opérationnel	281 316	276 560
Impairment		
Résultat financier	(91 596)	95 459
Résultat des JV et déconsolidation	1 481	
impôts sociétés	(67 329)	(55 867)
<b>RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ MEE</b>	<b>123 872</b>	<b>316 152</b>
<b>Quote-part détenue</b>	<b>25 345</b>	<b>126 461</b>
Reprise Impairment 2019-2022 <sup>(c)</sup>		106 093
Retraitements d'homogénéisation <sup>(d)</sup>	1 304	
Droits à dividendes pré-acquisition		589 364
Actualisation créances sur dividendes <sup>(e)</sup>		(659 494)
Excédent de dividendes <sup>(f)</sup>		11 236
<b>VALEUR AU P&amp;L AU 31/12/2023</b>	<b>26 650</b>	<b>173 660</b>

(a) Il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(b) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0,9 % s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS 3 de 2016. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6,5 M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 7,4 M\$. En net, il ressort un profit de dilution de la quote-part des capitaux propres en « autre produit de l'activité » pour 1 M\$.

(c) la reprise d'impairment est liée à la levée des sanctions américaines et la mise en place d'un cadre contractuel instituant un mécanisme de recouvrement des créances.

(d) Il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action.

(e) Il s'agit de l'actualisation de la créance sur dividendes en application d'IFRS 9 pour un montant brut de 914 M\$ (589 M\$ pré-acquisition et 324 M\$ post-acquisition).

(f) Correspond à la différence entre les dividendes distribués et la valeur de la participation avant distribution.

Les informations comparatives 2022 sont rappelées ici :

(en milliers de dollars)	SEPLAT
<b>Localisation</b>	<b>Nigéria</b>
	<b>Entreprise associée</b>
<b>Activité</b>	<b>Production</b>
% détention	20,46 %
Total actif non courant	2 654 415
Total actif courant	454 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie	428 280
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 537 257</b>
Total passif non courant	(1 179 436)
Total passif courant	(597 938)
<b>TOTAL PASSIF (HORS CAPITAUX PROPRES)</b>	<b>(1 777 374)</b>
<b>Rapprochement avec les valeurs au bilan</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES OU ACTIF NET</b>	<b>1 759 883</b>
<b>Quote-part détenue</b>	<b>360 084</b>
Ajustement à la juste valeur IFRS 3 <sup>(a)</sup>	(161 973)
Valorisation des actions diluées <sup>(b)</sup>	7 448
<b>VALEUR AU BILAN AU 31/12/2022</b>	<b>205 560</b>
Chiffre d'affaires	951 795
Résultat opérationnel	285 933
Impairment	
Résultat financier	(78 177)
Résultat des JV et déconsolidation	(3 380)
impôts sociétés	(99 670)
<b>RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ MEE</b>	<b>104 706</b>
<b>Quote-part détenue</b>	<b>21 424</b>
Retraitements d'homogénéisation <sup>(c)</sup>	981
<b>VALEUR AU P&amp;L AU 31/12/2022</b>	<b>22 404</b>

(a) Il s'agit de l'ajustement de juste valeur selon IFRS 3 (intégration à la valeur de bourse) constaté en 2015 dans le cadre de la fusion avec MPI.

(b) Seplat a émis 25 millions d'actions gratuites, générant une dilution de la part M&P de 0,9 % s'appliquant aux capitaux propres détenus diminué de l'ajustement de juste valeur IFRS 3 de 2016. Cet effet de réduction des capitaux propres est de 6,5 M\$. Dans le même temps les actions diluées se valorisent au prix de marché de 9,1 M\$. En net, il ressort un profit de dilution de la quote-part des capitaux propres en « autre produit de l'activité » pour 3 M\$.

(c) Il s'agit de la reconnaissance par résultat de paiements en action.

## NOTE 3 OPÉRATIONS

## Note 3.1 Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne utilisé par la direction générale et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe.

Les activités de Maurel & Prom sont divisées en trois secteurs : production, exploration et forage. L'information géographique n'est pertinente qu'au niveau des actifs et

est présentée dans les notes relatives aux immobilisations. Les autres activités recouvrent principalement les activités fonctionnelles et financières des holdings ainsi que l'activité de trading. Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur à partir des comptes contributifs des entités qui incluent les retraitements de consolidation.

(en milliers de dollars)	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2023	Courant périmètre constant	Exploration et autres éléments non- récurrents
Chiffre d'affaires	632 732		23 027	26 390	682 150	682 150	
Produits & charges d'exploitation	(261 133)	(6 714)	(12 317)	(43 228)	(323 392)	(323 392)	
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>371 599</b>	<b>(6 714)</b>	<b>10 710</b>	<b>(16 838)</b>	<b>358 758</b>	<b>358 758</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions des actifs en production et de forage	(96 547)	(3 677)	(2 969)	(2 341)	(105 533)	(105 533)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>275 052</b>	<b>(10 391)</b>	<b>7 741</b>	<b>(19 178)</b>	<b>253 225</b>	<b>253 225</b>	
Provisions et Dépréciations d'actifs de production net de forage (impairment)	94	(14 780)	(300)	(20 336)	(35 322)	—	(35 322)
Autres charges non-récurrentes	(117)		(280)	(24 635)	(25 032)		(25 032)
Résultats de sortie d'actifs	(1)	(34)	(44)	(12)	(91)		(91)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>275 028</b>	<b>(25 205)</b>	<b>7 118</b>	<b>(64 161)</b>	<b>192 780</b>	<b>253 225</b>	<b>(60 445)</b>
Quote-part du résultat des sociétés MEE	200 309				200 309	200 309	
<b>QUOTE-PART DU RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MEE</b>	<b>200 309</b>				<b>200 309</b>	<b>200 309</b>	
Résultat financier	(2 280)	(26)	(150)	(17 338)	(19 794)	(19 794)	
Impôts sur les résultats	(126 083)		(484)	(4 643)	(131 209)	(131 209)	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>346 975</b>	<b>(25 231)</b>	<b>6 484</b>	<b>(86 141)</b>	<b>242 087</b>	<b>302 531</b>	<b>(60 445)</b>
Investissements incorporels	10 617	6 512	5	21 285	38 419		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NET)</b>	<b>174 287</b>	<b>1 776</b>	<b>13</b>	<b>1 440</b>	<b>177 516</b>		
Investissements corporels	98 094	109	8 468	666	107 337		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NET)</b>	<b>842 293</b>	<b>97</b>	<b>26 279</b>	<b>734</b>	<b>869 403</b>		

M&P a commercialisé l'équivalent de 26 M\$ d'huile pour le compte d'un partenaire dans de sa joint-venture en Angola.

Les informations comparatives 2022 sont rappelées ci-après :

(en milliers de dollars)	Production	Exploration	Forage	Autres	31/12/2022	Courant périmètre constant	Exploration et autres éléments non- récurrents
Chiffre d'affaires	664 559	249	11 672		676 480	676 480	
Produits & charges d'exploitation	(214 412)	(5 084)	(13 701)	(74)	(233 271)	(233 271)	
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>450 146</b>	<b>(4 835)</b>	<b>(2 029)</b>	<b>(74)</b>	<b>443 209</b>	<b>443 209</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciation & provisions des actifs en production et de forage	(81 521)	(1 209)	(1 637)	(1 000)	(85 367)	(85 367)	
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>368 626</b>	<b>(6 044)</b>	<b>(3 667)</b>	<b>(1 074)</b>	<b>357 841</b>	<b>357 841</b>	
Provisions et Dépréciations d'actifs net des reprises	20	(1 267)	2 752	298	1 803	—	1 803
Autres charges non-récurrentes	(2 417)		(2 752)	(857)	(6 026)		(6 026)
Résultat de sortie d'actifs	(764)	(541)			(1 305)		(1 305)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>365 465</b>	<b>(7 852)</b>	<b>(3 667)</b>	<b>(1 632)</b>	<b>352 314</b>	<b>357 841</b>	<b>(5 527)</b>
Quote-part du résultat courant des sociétés mises en équivalence	22 404				22 404	22 404	
<b>QUOTE-PART DES SOCIÉTÉS MEE</b>	<b>22 404</b>				<b>22 404</b>	<b>22 404</b>	
Résultat financier	(1 641)	9 255	(45)	(30 933)	(23 364)	(23 364)	
Impôts sur les résultats	(143 992)		(272)	(1 201)	(145 465)	(145 465)	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>242 236</b>	<b>1 403</b>	<b>(3 984)</b>	<b>(33 766)</b>	<b>205 889</b>	<b>211 416</b>	<b>(5 527)</b>
Investissements incorporels	(32)	10 469	18	235	10 690		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NET)</b>	<b>177 551</b>	<b>10 434</b>	<b>27</b>	<b>1 579</b>	<b>189 591</b>		
Investissements corporels	76 903	42	14 877	76	91 898		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NET)</b>	<b>797 583</b>	<b>31</b>	<b>20 712</b>	<b>193</b>	<b>818 520</b>		

## Note 3.2 Résultat opérationnel

### Note 3.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires concernant l'huile, correspondant à la vente de la production sur les gisements opérés par la Société, est déterminé sur la base des ventes, c'est-à-dire des enlèvements d'huile. Le Groupe constate le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur-ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché, et comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement). Le prix de marché est déterminé selon les indices PCO Rabi light pour la zone

gabonaise ou Palanca Blend pour la zone angolaise, qui servent de référence lors du dénouement physique de ces positions d'enlèvements.

Le chiffre d'affaires concernant le gaz, est reconnu au point de raccordement des installations des clients.

Le chiffre d'affaires des prestations de forage est constaté selon l'avancement de la prestation de forage, avancement mesuré selon la profondeur de forage et le temps de mobilisation passé.

# ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

	12 mois 2023	12 mois 2022	Var. 22/23
<b>PRODUCTION EN PART MAUREL &amp; PROM</b>			
Gabon (huile) (b/j)	15 354 <sup>(a)</sup>	14 646	5 %
Angola (huile) (b/j)	4 103 <sup>(a)</sup>	3 732	10 %
Tanzanie (gaz) (Mpc/j)	51,6	43,2	19 %
<b>TOTAL (BEP/J)</b>	<b>28 057</b>	<b>25 584</b>	<b>10 %</b>
<b>PRIX DE VENTE MOYEN</b>			
Huile (\$/b)	79,3	97,8	(19 %)
Gaz (\$/BTU)	376	350	8 %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>			
Gabon (M\$)	442	527	(16 %)
Angola (M\$)	98	104	(6 %)
Tanzanie (M\$)	68	68	1 %
<b>PRODUCTION VALORISÉE (M\$)</b>	<b>608</b>	<b>700</b>	<b>(13 %)</b>
Activité de forage (M\$)	23	12	
Marketing d'huile tierces parties <sup>(a)</sup> (M\$)	26	—	
Retraitement des décalages d'enlèvements (M\$)	25	(35)	
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ (M\$)</b>	<b>682</b>	<b>676</b>	<b>1 %</b>

(a) M&P Trading achète et commercialise les productions du Groupe en Angola et au Gabon. Des productions de parties tierces peuvent également être commercialisées par M&P Trading. Celles-ci sont alors présentées dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La production du Groupe en part M&P s'élève à 28 057 bep/j pour l'exercice 2023, en augmentation marquée de 10 % par rapport à 2022 (25 584 bep/j). Le prix de vente moyen de l'huile s'établit à 79 \$/b pour la période, en recul de 19 % par rapport à l'année 2022 (97,8 \$/b) en raison de repli des cours du pétrole brut.

La production valorisée du Groupe (revenus des activités de production, hors décalages d'enlèvement et réévaluation des stocks) s'élève à 608 M\$ pour 2023, en baisse de 13 % par rapport à l'année précédente. Le retraitement des décalages d'enlèvement, net de la réévaluation de la valeur des stocks a eu un effet positif de

25 M\$ pour l'exercice. Après intégration des revenus des activités de forage (23 M\$) et du marketing d'huile pour le compte de tiers (26 M\$), le chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2023 s'élève en conséquence à 682 M\$, en augmentation de 1 % par rapport à 2022.

M&P a commercialisé l'équivalent de 26 M\$ d'huile pour le compte d'un partenaire dans sa joint-venture en Angola.

Maurel & Prom commercialise les volumes de pétrole produits par M&P Gabon et M&P Angola par l'intermédiaire de sa filiale M&P Trading. 6,95 millions de barils ont été commercialisés sur la période.

## Note 3.2.2 Résultat opérationnel

Pour évaluer la performance de ses activités, le Groupe a retenu plusieurs indicateurs :

L'excédent brut d'exploitation (EBE) correspond au chiffre d'affaires net des éléments suivants :

- autres produits d'exploitation ;
- achats de consommables et de prestations de services ;
- taxes (incluant les redevances minières et autres taxes liées à l'activité) ;
- charges de personnel.

Ces 3 derniers éléments ont fait l'objet d'un regroupement par destination au sein des autres charges d'exploitation.

Le résultat opérationnel courant correspond à l'EBE net des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, incluant la dépréciation.

Les éléments entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel correspondent à des produits et charges considérés comme inhabituels, non récurrents, et significatifs, tels que :

- les plus-values et moins-values significatives réalisées sur des cessions d'actifs ;
- les impairment d'actifs opérationnels ;
- les dépréciations liées à l'abandon des actifs d'exploration ;
- les charges relatives aux dépenses engagées en phase d'exploration (jusqu'à l'identification d'un prospect), tant la volatilité de celles-ci est non prédictible, dépendant du résultat des activités d'exploration ;
- les coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations.

Les autres charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Achats et Services externes	(105 391)	(99 708)
Taxes, contributions et redevances	(75 722)	(85 251)
Charges de personnel	(70 533)	(61 214)
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(251 647)</b>	<b>(246 173)</b>

Le résultat opérationnel courant s'établit à 253 M\$ et bénéficie de la bonne tenue des prix du brut.

Le résultat non-courant inclut pour l'essentiel :

- 45 M\$ de coûts liés aux projets de croissance externe, principalement Assala Energy (le montant prend en compte les dernières évolutions post-clôture liées au projet Assala), Wentworth Ressources Plc, et aux coûts

liés au rachat à un partenaire d'une portion de ses créances sur la société PRDL au Venezuela ;

- 15 M\$ de dépréciation d'actif d'exploration principalement en Colombie et Namibie.

### Note 3.3 Immobilisations

Maurel & Prom mène son activité d'exploration et de production pour partie dans le cadre de Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP). Ce type de contrat, signé avec l'État-hôte, fixe les règles de coopération (en association avec d'éventuels partenaires), de partage de production avec l'État ou la société nationale qui le représente et définit les modalités d'imposition de l'activité.

En vertu de ces accords, la Société s'engage, à hauteur de ses intérêts, à financer les opérations d'exploration et de production et reçoit en contrepartie une quote-part de la production dite cost oil ; la vente de cette part de production doit permettre de se rembourser des investissements ainsi que des coûts opérationnels engagés ; le solde de la production (profit-oil) est alors partagé dans des proportions variables avec l'État ; la Société acquitte ainsi sa part d'imposition sur les revenus de ses activités.

Dans le cas de ces Contrats d'Exploration et de Partage de Production (CEPP), la Société comptabilise sa quote-part d'actifs, de revenus et de résultat par application de son pourcentage de détention dans le permis concerné.

Les principales méthodes de comptabilisation des coûts de l'activité pétrolière sont les suivantes :

#### Droits de recherche et d'exploration pétrolière

- Permis miniers : les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière. En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.
- Droits miniers acquis : les acquisitions de droits miniers sont inscrites en actifs incorporels et, lorsqu'ils ont permis la découverte de réserves pétrolières, sont amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures prouvées et probables au début du même exercice, réestimées sur la base d'une expertise indépendante.

#### Coûts d'exploration

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des coûts d'exploration.

La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode du « successful efforts ».

Les charges encourues antérieurement à la délivrance du permis d'exploration sont comptabilisées en charges.

Les études et travaux d'exploration, y compris les coûts de géologie et de géophysique, sont inscrits en charges jusqu'à l'identification d'un prospect.

Les dépenses concourant à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Le groupe se réfère à la norme IASC 932 « extractive activities » d'application usuelle dans le secteur pétrolier pour définir le traitement comptable de situations ou opérations non traitées spécifiquement par les normes IAS. En application de ce principe, lorsqu'il apparaît qu'un puits d'exploration en cours à la clôture n'a pas conduit à la découverte de réserves prouvées et que ce résultat n'est connu qu'entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes, les dépenses engagées sur ce puits jusqu'à la date de clôture sont comptabilisées en dépenses d'exploration sur la période considérée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables (analyse basée sur le résultat des puits d'appréciation ou des travaux d'études sismiques...) suite à l'obtention de l'Autorisation exclusive de développement et d'exploitation (AEDE), ces coûts deviennent alors des coûts de développement, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Dès qu'un indice de perte de valeur surgit (échec d'un permis, dépenses ultérieures non budgétées...), un test de dépréciation est réalisé pour vérifier que la valeur comptable des dépenses engagées n'excède pas la valeur recouvrable.

Par ailleurs, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet d'exploitation pétrolière deviennent démontrables, les actifs d'exploration sont systématiquement soumis à un test de dépréciation.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau du permis, tel que défini par le cadre contractuel, selon la pratique du secteur.

#### Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend les actifs reconnus en phase d'exploration et transférés en immobilisations corporelles à la suite de découvertes et les actifs liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile...).

### Déplétion

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'unité de production.

Pour les installations générales, c'est à dire concernant la totalité d'un champ (pipelines, unités de surface...), le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées au début du même exercice. Le cas échéant, elles sont pondérées du ratio [réserves prouvées/(réserves prouvées plus probables)], visant à prendre en compte leur dimensionnement à l'exploitation de l'ensemble des réserves prouvées et probables du champ concerné.

Pour les installations spécifiques, c'est à dire dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le taux d'amortissement retenu est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves prouvées développées au début du même exercice. À l'arrivée à échéance du permis, un amortissement accéléré peut être opéré.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir d'analyses menées par des organismes indépendants.

### Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées dès lors que le Groupe a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites.

Le coût actualisé de remise en état des sites est capitalisé et rattaché à la valeur de l'actif sous-jacent et amorti au même rythme que celui-ci.

### Financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers

Le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est une opération qui consiste, dans le cadre d'une association pétrolière, à se substituer à un autre membre de l'association pour le financement de sa part dans le coût de travaux.

Lorsque les conditions contractuelles lui confèrent des caractéristiques similaires à celles des autres actifs pétroliers, le financement des coûts pétroliers pour le compte de tiers est traité comme un actif pétrolier.

En conséquence et conformément au paragraphe 47 (d) de l'ASC 932 usuellement appliqué dans le secteur pétrolier, les règles de comptabilisation sont celles applicables aux dépenses de même nature que la part propre du groupe (immobilisations, amortissements, dépréciation, frais d'exploitation en charges) :

- enregistrement des coûts d'exploration financés en actifs incorporels (part des associés portés comptabilisée comme la part Maurel & Prom) ;
- dans le cas de recherche n'ayant pas abouti à une mise en production : inscription de la totalité des coûts en charges ;
- dans le cas de mise en production : transfert des coûts inscrits en actifs incorporels en actifs corporels (installations techniques) ;
- la part des hydrocarbures revenant aux associés portés et servant au remboursement du portage est

considérée comme un chiffre d'affaires chez l'associé qui porte ;

- les réserves correspondant aux coûts portés sont ajoutées aux réserves de l'associé qui porte les coûts ;
- amortissement des installations techniques (y compris la part des associés portés) selon la méthode de l'unité de production en intégrant au numérateur la production de la période affectée aux remboursements des coûts portés et au dénominateur la part des réserves servant à rembourser la totalité des coûts portés.

### Autres actifs immobilisés incorporels

Les autres actifs immobilisés incorporels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et figurent au bilan pour cette valeur, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles dépréciations.

Les amortissements sont calculés sur un mode linéaire et la durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'actifs incorporels amortis sur une durée allant d'un à trois ans.

### Dépréciation des actifs

Lorsque des événements indiquent un risque de perte de valeur des actifs incorporels et corporels, et, concernant le goodwill et les actifs incorporels non amortis au moins une fois par an, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, cette dernière étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de sortie) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession.

S'agissant des actifs pétroliers en production, les flux de trésorerie sont déterminés en fonction des réserves identifiées, du profil de production associé et des prix de vente escomptés après prise en compte de la fiscalité applicable selon les contrats de partage de production.

Un permis ou un ensemble de permis d'une même zone géographique sont généralement retenus comme étant l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres groupes d'actifs. Dans certains cas, un permis peut contenir des actifs d'exploration et de production.

Concernant les autres activités du Groupe, les tests de dépréciation sont réalisés sur la base de business plans de la société, incluant une valeur terminale.

Le taux d'actualisation retenu tient compte du risque lié à l'activité et à sa localisation géographique.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'actif à la même date s'il n'avait pas été déprécié. Les pertes de valeur constatées sur les goodwill ont un caractère irréversible.

### Note 3.3.1 Immobilisations incorporelles

Les investissements incorporels de la période sont constitués essentiellement des dépenses d'exploration sur le permis Ezanga pour 10 M\$ au Gabon qui a permis de découvrir une nouvelle zone, Ezal,

Tous les actifs composant le portefeuille d'exploration du Groupe ont fait l'objet d'une analyse de leur valeur recouvrable conformément aux dispositions d'IFRS 6 et d'IAS 36.

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement / Dépréciations	31/12/2023
Actifs rattachés à des permis en production	177 551	—	10 617	1		(13 883)	174 287
Actifs rattachés à des permis en exploration	10 434	—	6 512	—	(15 006)	(163)	1 776
Forage	27		5	—	(23)	4	13
Autres	1 579		21 285	—	(12)	(21 412)	1 440
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - NET</b>	<b>189 591</b>	<b>—</b>	<b>38 419</b>	<b>1</b>	<b>(15 042)</b>	<b>(35 454)</b>	<b>177 516</b>

En Colombie sur le permis d'exploration COR-15, M&P a foré le puits Oveja-1. Les résultats n'ont pas permis de conclure à la présence d'hydrocarbure. Le coût lié à ce puits s'élève à environ 7 M\$.

M&P a signé un accord de rachat d'une créance du partenaire sur la société PRDL au Venezuela.

Conformément à la fin du permis Namibien en date du 15 juin 2023, il a été décidé de comptabiliser en résultat l'ensemble des actifs d'exploration, soit 5 M\$.

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations incorporelles de l'exercice précédent :

(en milliers de dollars)	31/12/2021	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement	31/12/2022
Actifs rattachés à des permis en production	190 985	—	(32)	9		(13 410)	177 551
Actifs rattachés à des permis en exploration	7 531	—	10 469	(6 000)	(1 755)	188	10 434
Forage	13		18	—		(4)	27
Autres	1 686		235	—		(342)	1 579
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NET)</b>	<b>200 215</b>	<b>—</b>	<b>10 690</b>	<b>(5 991)</b>	<b>(1 755)</b>	<b>(13 568)</b>	<b>189 591</b>

### Note 3.3.2 Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement / Dépréciations nettes des reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Actifs rattachés à des permis en production	797 583	7	98 094	6 990	(3 341)	(71 223)	14 182	842 293
Actifs rattachés à des permis en exploration	31	—	109	—	(797)	754		97
Forage	20 712		8 468	—	(44)	(2 858)	—	26 279
Autres	193		666	—		(124)		734
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - NET</b>	<b>818 520</b>	<b>7</b>	<b>107 337</b>	<b>6 990</b>	<b>(4 181)</b>	<b>(73 451)</b>	<b>14 182</b>	<b>869 403</b>

Les investissements corporels de la période concernent pour l'essentiel les investissements de développement réalisés sur le permis d'Ezanga.

L'actualisation de la provision pour remise en état des sites au Gabon a engendré une augmentation de 7 M\$ en contrepartie de son actif de démantèlement.

L'acquisition de la société Wentworth Ressources Plc et de ses actifs est matérialisée dans le flux « Entrée de périmètre ».

En application d'IAS 36, des tests de dépréciation ont été effectués, afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs. Le Groupe n'a enregistré aucune charge ou reprise de dépréciation de ses actifs.

Concernant les activités de production, la valeur d'utilité a été déterminée sur la base des cash-flows futurs.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

Les hypothèses de calcul reposent notamment sur :

- (i) un prix du Brent de 70 \$/b pour les ventes d'huile désinflaté au même rythme que les opex pour le Gabon à horizon 2050 ;
- (ii) un profil de production déterminé sur la base des rapports de réserves des experts indépendants ;
- (iii) un taux d'actualisation individualisé par pays ;

(iv) un coût du carbone de 100 \$ par tonne ;

(v) les hypothèses de coûts ont été déterminées sur la base des projections managériales sur les différents actifs, notamment en ligne avec les engagements du Groupe en termes de développement, de maîtrise des coûts opérationnels et de politique environnementale.

La sensibilité du test de dépréciation sur le principal permis opéré du Groupe (Ezanga) est présentée ci-dessous :

<i>(en millions de dollars)</i>	Brent/bbl		
	-10\$/bbl	Cas de base	+10\$/bbl
<b>Production</b>			
Production -5 %	(73)	(44)	(18)
Production projetée	(29)	0	28
Production +5 %	15	44	73
<b>WACC</b>	<b>-10\$/bbl</b>	<b>Cas de base</b>	<b>+10\$/bbl</b>
Taux d'actualisation -1 pt	(76)	(47)	(19)
Taux d'actualisation 14 %	(29)	0	28
Taux d'actualisation +1 pt	24	53	81

Il est rappelé ci-dessous les variations des immobilisations corporelles de l'exercice précédent :

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2021	Écart de conversion	Investissement	Transfert	Sortie	Amortissement	Dépréciation	31/12/2022
Actifs rattachés à des permis en Production	805 389	(18)	76 903	(14 351)	(765)	(66 189)	(3 386)	797 583
Actifs rattachés à des permis en exploration	6	—	42	—	—	(17)	—	31
Forage	9 421	—	14 877	—	—	(3 585)	—	20 712
Autres	300	—	76	—	—	(184)	—	193
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NET)</b>	<b>815 116</b>	<b>(17)</b>	<b>91 898</b>	<b>(14 351)</b>	<b>(765)</b>	<b>(69 975)</b>	<b>(3 386)</b>	<b>818 520</b>

### Note 3.4 Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Moyen Pondéré au coût d'acquisition ou de production. Le coût de production inclut les consommations et les coûts directs et indirects de production. Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production

comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production. Une provision est constituée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût des stocks.

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2023
Stock d'huile Ezanga (Gabon)	3 306	—	(283)	—	—	3 023
Produits chimiques Ezanga (Gabon)	4 141	—	(1 584)	—	—	2 557
BRM (Tanzanie)	1 477	53	—	—	—	1 530
Colombie	571	—	24	—	—	594
Forage	4 031	—	1	—	(591)	3 441
<b>STOCKS ET EN COURS - ACTIF</b>	<b>13 526</b>	<b>53</b>	<b>(1 842)</b>	<b>—</b>	<b>(591)</b>	<b>11 145</b>

Les stocks d'huile sur Ezanga correspondent aux quantités d'huile dans le pipe-line et sont valorisés au coût de production.

Les stocks de forage correspondent à des pièces de maintenance et sont valorisés au coût d'approvisionnement.

### Note 3.5 Position de sur/sous-enlèvements

Le Groupe constate le décalage entre les enlèvements et le droit théorique au sein du coût des ventes par le biais de la reconnaissance d'une position de sur-ou sous-enlèvement, valorisée à la clôture au prix de marché, et

comptabilisée en actifs courants (créance de position de sous-enlèvement) ou passifs courants (dette de position de sur-enlèvement).

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	31/12/2023
Créances de position de sous-enlèvement	60 666		(33 656)	–		27 010
Dettes de position de sur-enlèvement	(5 030)		(11 699)	–		(16 729)
<b>POSITION NETTE DE SUR/ SOUS-ENLÈVEMENTS</b>	<b>55 636</b>		<b>(45 355)</b>			<b>10 282</b>

Les créances de sous-enlèvements proviennent uniquement de l'Angola et les dettes de sur-enlèvements proviennent uniquement du Gabon. En 2022 les créances de sous-enlèvement provenaient uniquement du Gabon et les dettes de sur-enlèvement de l'Angola.

### Note 3.6 Créances clients

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

À la clôture, des dépréciations des créances clients sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de

vie des créances conformément à IFRS 9. L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée par les caractéristiques individuelles des clients.

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Ezanga (Gabon)	13 763		(13 763)	–		–	–
Trading	4 658		70 106	–		–	74 765
Mnazi Bay (Tanzanie)	16 759		2 024	–		441	19 224
Forage	3 989		(236)	–	641	–	4 394
Autres	851	3	9 271	(93)	(9 715)	–	317
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NET)</b>	<b>40 021</b>	<b>3</b>	<b>67 402</b>	<b>(93)</b>	<b>(9 074)</b>	<b>441</b>	<b>98 700</b>

L'encours client sur Ezanga a été apuré des sommes dues par la Sogara grâce au protocole d'accord signé avec l'état Gabonais.

L'encours client sur Trading relatif aux ventes d'hydrocarbures correspond essentiellement à la créance d'enlèvement réalisé au Gabon en décembre 2023 et encaissé en janvier 2024.

L'encours client sur Mnazi Bay relatif aux ventes de gaz correspond essentiellement aux créances sur la société nationale TPDC et sur Tanesco.

La recouvrabilité de l'ensemble de ces créances clients n'est pas remise en cause.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

### Note 3.7 Autres actifs

Les autres actifs courants comprennent des actifs liés au cycle d'exploitation normal, et dont certains peuvent être réalisés dans un délai supérieur à douze mois suivant la

date de reporting. À la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances.

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Avances fournisseurs	5 687	26	(937)	—			4 776
Créances opérationnelles	815	(2)	1 018	(20)	(1 828)	951	934
Frais d'émission d'emprunt			5 120	—		—	5 120
Charges constatées d'avance et à répartir	2 122	2	(317)			430	2 237
Créances fiscales et sociales	20 940	110	101		(1 342)	219	20 029
Option d'achat - TPDC	—			—		23 617	23 617
<b>AUTRES ACTIFS (NET)</b>	<b>29 564</b>	<b>137</b>	<b>4 985</b>	<b>(20)</b>	<b>(3 170)</b>	<b>25 217</b>	<b>56 713</b>
Brut	55 796	137	4 985	(1 848)	510	25 217	84 797
Dépréciation	(26 232)	—		1 828	(3 680)		(28 084)
Non courant	—			—			
Courant	29 564	137	4 985	(20)	(3 170)	25 217	56 713

Les frais d'émission correspondent aux coûts de mise en place d'un emprunt complémentaire au terme loan effectif en 2024.

Les créances fiscales et sociales sont essentiellement constituées de la créance de TVA sur l'État Gabonais. Suite à l'accord signé avec ce dernier en 2021 mettant en place un mécanisme de recouvrement en nature de cette

créance, celle-ci est apurée par imputation sur les coûts pétroliers sans perte fiscale.

En Tanzanie, TPDC a exercé courant janvier 2024 son option d'achat lui permettant d'acquérir une quote-part supplémentaire de 20 % dans le permis Mnazi Bay en Tanzanie pour un montant de 24 M\$.

### Note 3.8 Fournisseurs

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Ezanga (Gabon)	52 887		(1 033)				51 854
Mnazi Bay (Tanzanie)	1 210	—	(1 647)			2 679	2 243
Forage	2 224	8	1 461				3 693
Autres	12 521	75	5 212				17 808
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>68 842</b>	<b>84</b>	<b>3 993</b>			<b>2 679</b>	<b>75 598</b>

## Note 3.9 Autres Passifs Courants

Ces autres dettes sont incluses dans les passifs financiers comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Dettes sociales	15 537	42	2 026				17 605
Dettes fiscales	39 977	3	(679)				39 301
Avances TPDC	27 180						27 180
Dette opérateur Angola	26 737		(1 930)				24 806
Créditeurs divers	2 398	132	30 033	(521)		(735)	31 307
<b>AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>111 829</b>	<b>177</b>	<b>29 450</b>	<b>(521)</b>		<b>(735)</b>	<b>140 200</b>

Les dettes opérateurs correspondent à des appels de fond à émettre par l'opérateur Sonangol en Angola.

L'avance TPDC correspond à un acompte reçu en 2015 en garantie des ventes, qui sera remboursée en cas de mise en place par TPDC d'un autre type de garantie financière.

Les créiteurs divers se composent principalement d'une dette liée au rachat d'une créance du partenaire sur la société PRDL au Venezuela ainsi qu'une avance reçue au titre du premier enlèvement effectué au Venezuela.

## Note 3.10 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources constitutives d'avantages économiques.

L'obligation de remise en état des sites est comptabilisée pour la valeur actualisée du coût estimé au titre de l'obligation contractuelle de démantèlement ; l'impact du passage du temps est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de la désactualisation est enregistré dans le poste « Autres produits et charges financiers ».

Les indemnités de départ en retraite correspondent à des régimes à prestations définies. Elles sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ; et
- les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat. Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Dotation	Reprise	Transfert	Entrée périmètre	31/12/2023
Remise en état des sites	78 775	131	2 368	(162)	6 991	736	88 839
Engagements de retraites	4 725	—	2 031	—	—	—	6 755
Autre	18 788	—	2 683	(5 979)	—	—	15 492
<b>PROVISIONS</b>	<b>102 288</b>	<b>131</b>	<b>7 082</b>	<b>(6 141)</b>	<b>6 991</b>	<b>736</b>	<b>111 087</b>
Non courant	83 499	131	4 399	(162)	6 991	736	95 594
Courant	18 788	—	2 683	(5 979)	—	—	15 492

Les provisions pour remise en état des sites, concernant les sites en production, sont établies sur la base d'un rapport d'expert et actualisées en utilisant les taux US Bloomberg Corporate AA en phase avec la durée des engagements. L'actualisation de la provision au Gabon a engendré une augmentation de 7 M\$ en contrepartie de son actif de démantèlement.

Les autres provisions couvrent divers risques notamment fiscaux (hors IS) et sociaux dans les différents pays où le Groupe est présent.

## NOTE 4 FINANCEMENTS

## Note 4.1 Résultat financier

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts sur découverts	(693)	(1 029)
Charge financière IFRS 16	(424)	(415)
Intérêts prêts actionnaire	(5 203)	(2 424)
Intérêts sur autres emprunts	(16 687)	(15 102)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT BRUT</b>	<b>(23 007)</b>	<b>(18 970)</b>
Produits de trésorerie	3 438	261
Résultats nets sur instruments dérivés	(168)	(1 040)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT NET</b>	<b>(19 737)</b>	<b>(19 749)</b>
Écarts de change nets	2 724	(2 076)
Autres	(2 781)	(1 539)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS</b>	<b>(57)</b>	<b>(3 615)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(19 794)</b>	<b>(23 364)</b>

Le coût de l'endettement brut intègre les intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire le taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

Les écarts de change nets sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises de transactions différentes de la devise fonctionnelle du Groupe (USD) :

- le taux de conversion EUR/USD au 31/12/2022 s'établissait à 1,067 contre 1,105 à la clôture ;

- les positions en devises de transactions, différentes de la devise fonctionnelle USD de l'ensemble des entités consolidées, sont essentiellement des créances Gabonaises (libellée en XAF).

Les autres produits et charges financiers incluent principalement l'effet de désactualisation (accrétion) de la provision de remise en état des sites.

## Note 4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis à leur coût amorti.

À la clôture, conformément à IFRS 9, des dépréciations sont constituées à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie des créances.

(en milliers de dollars)	31/12/2022	Écart de conversion	Variation	Transfert	Dépréciation/ Reprises	Entrée périmètre	31/12/2023
Comptes courants MEE	228		1 044	(434)	(623)		215
Fonds séquestre RES	5 992	19	(470)	20	88		5 649
Dépôts séquestre						11 400	11 400
Compte séquestre Wentworth	76 005	1 702	(77 707)	—			
Dépôt Assala			20 000	—			20 000
Créances de portage Sucre	11 000	—	—				11 000
Créances Gabon (Ezanga)	502		2 010				2 512
Créances PRDL	—	(2 143)	915 922		(659 494)		254 285
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS (NET)</b>	<b>93 727</b>	<b>(422)</b>	<b>860 799</b>	<b>(414)</b>	<b>(660 030)</b>	<b>11 400</b>	<b>305 060</b>
<b>NON COURANT</b>	<b>6 051</b>	<b>19</b>	<b>844 309</b>	<b>20</b>	<b>(659 406)</b>		<b>190 993</b>
<b>COURANT</b>	<b>87 676</b>	<b>(441)</b>	<b>16 490</b>	<b>(434)</b>	<b>(623)</b>	<b>11 400</b>	<b>114 068</b>

Le compte séquestre Wentworth a permis de financer l'acquisition de la société Wentworth Resources Plc. Le détail lié à cette acquisition est détaillé en notes 6.9 de ce chapitre.

Dans le cadre des accords avec TPDC finalisés le 21 décembre 2023, un dépôt de 11 M\$ a été effectué sur un compte séquestre afin de couvrir le paiement d'une dette potentielle de la société Wentworth Ressources Plc.

Un dépôt de 20 M\$ a été effectué en faveur de Carlyle dans le cadre de l'acquisition d'Assala qui sera restitué suite à la signature d'un SPA entre GOC et Carlyle.

La créance sur PRDL correspond à la valeur actuelle des dividendes acquis au titre des exercices 2018 à 2022 ainsi que de la créance inhérente de Shell transmise lors de l'acquisition et reconnu suite à l'accord signé en novembre 2023. La créance a fait l'objet d'une actualisation et a été comptabilisée à sa juste valeur à la clôture.

## Note 4.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les dépôts bancaires correspondent à des comptes à vue et des placements à court terme d'excédents de trésorerie.

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2023	31/12/2022
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>97 313</b>	<b>137 825</b>
Concours bancaires <sup>(a)</sup>		
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE NETS</b>	<b>97 313</b>	<b>137 825</b>

(a) Les concours bancaires sont repris dans la dette ci-dessous.

## Note 4.4 Emprunts et dettes financières

<i>(en milliers de dollars)</i>	31/12/2022	Rembour- sement	Transfert	Charge d'intérêts	Décaissement intérêts	31/12/2023
Term Loan & RCF (255 M\$)	137 007	—	(38 920)	1 774	—	99 861
Prêt actionnaire	71 254	—	(14 828)		—	56 427
Dettes de location financement	7 048	(1 168)	646		—	6 527
<b>NON COURANTS</b>	<b>215 309</b>	<b>(1 168)</b>	<b>(53 101)</b>	<b>1 774</b>	<b>—</b>	<b>162 814</b>
Term Loan & RCF (255 M\$)	114 000	(109 000)	38 920		—	43 920
Prêt actionnaire	11 121	(11 121)	14 828		—	14 828
Dettes de location financement	1 843	—	(646)	695	(695)	1 197
Concours bancaires courants	—	—	—	356	(356)	—
Intérêts courus	947	(947)	—	20 116	(16 084)	4 032
• Prêt actionnaire	—	—	—	5 203	(3 857)	1 345
• Term loan & RCF	947	(947)	—	14 913	(12 227)	2 686
<b>COURANTS</b>	<b>127 911</b>	<b>(121 068)</b>	<b>53 101</b>	<b>21 166</b>	<b>(17 135)</b>	<b>63 976</b>
<b>EMPRUNTS</b>	<b>343 220</b>	<b>(122 235)</b>	<b>—</b>	<b>22 940</b>	<b>(17 135)</b>	<b>226 790</b>

### Note 4.4.1 Emprunts

Les emprunts sont enregistrés initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. Les frais d'émission sont comptabilisés en déduction de la juste valeur initiale de

l'emprunt. Puis, les frais financiers sont calculés sur la base du taux d'intérêt effectif de l'emprunt (c'est-à-dire du taux actuariel tenant compte des frais d'émission).

#### Prêt bancaire à terme de 255 M\$ (Term Loan)

Le 5 juillet 2022 M&P a tiré l'intégralité des 255 M\$ du prêt bancaire (dont 67 M\$ de tranche RCF).

Les termes de ce nouveau prêt sont les suivants :

Montant initial	188 M\$	67 M\$
Maturité	Juillet 2027	Juillet 2027
Premier amortissement	Avril 2023	
Remboursement	18 échéances trimestrielles	À maturité
Taux d'emprunt	SOFR + Spread + 2,00 %	SOFR + Spread + 2,25 % (0,675 % sur la portion non-tirée)

#### Prêt actionnaire

En décembre 2017, dans le cadre de son refinancement, le Groupe a contracté un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant de 200 M\$, tiré initialement à hauteur de 100 M\$ dont 18 M\$ ont été remboursés avant signature d'un avenant.

Suite à l'avenant signé le 12 mai 2022, le Groupe a bénéficié de nouveaux termes et du rééchelonnement de son prêt actionnaire et a déjà remboursé 11 M\$ depuis la signature de l'avenant.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial 182 M\$ dont tiré :	82 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirables à discrétion
Maturité	Juillet 2028
Premier amortissement	Avril 2023
Remboursement	22 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	SOFR + 2,10 %

Aux termes des avenants aux contrats des prêts bancaires et d'actionnaires en date du 12/05/2022 le Groupe bénéficie d'un rééchelonnement de sa dette :

- l'emprunt à terme de 255 M\$ auprès d'un syndicat de banques (le « Prêt à Terme ») ;
- et l'emprunt de 182 M\$ (82 M\$ tirés et 100 M\$ non tirés) auprès de l'actionnaire majoritaire de M&P, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») (le « Prêt d'Actionnaire »).

Conformément à IFRS 9, les avenants aux contrats n'entraînant pas de modification substantielle des modalités de l'emprunt, le Groupe a comptabilisé les frais relatifs à leur mise en œuvre dans le coût global en ajustant le taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a souscrit, fin juin 2022, des instruments dérivés de taux d'intérêts, dont l'objectif est de limiter le coût de l'endettement en cas de hausse de taux d'intérêts.

Le nominal couvert s'élevait à 50 M\$, pour une maturité en juillet 2023, sur le SOFR cap.

Aucun nouvel instrument de couverture n'a été souscrit à la clôture.

Le Groupe maintient la qualification des dérivés de taux en comptabilité de couverture.

(en milliers de dollars)

	31/12/2022	Résultat	OCI	31/12/2023
Instruments financiers actif dérivés courant	176	—	(176)	—
Instruments financiers passif dérivés courant	—	—	—	—
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NET</b>	<b>176</b>	<b>—</b>	<b>(176)</b>	<b>—</b>

## NOTE 5 RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEURS

### Note 5.1 Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures

Historiquement, les prix du pétrole et du gaz ont toujours été très volatils et peuvent être impactés par différents facteurs extrêmement variés tels que, notamment, la demande d'hydrocarbures directement liée à l'économie générale, les capacités et le niveau de production, les politiques gouvernementales en matière d'énergie et les pratiques spéculatives. L'économie de l'industrie pétrolière et gazière et, notamment, sa rentabilité sont très sensibles aux variations du cours des hydrocarbures exprimés en dollars américains.

Les cash-flows et les résultats prévisionnels du Groupe sont donc fortement influencés par l'évolution du cours des hydrocarbures exprimé en dollars américains.

Sur l'année 2023, le cours moyen du prix de vente de l'huile s'établit à 79,3 \$/b pour la période, en recul de 19 % par rapport à l'année 2022 (97,8 \$/b) en raison de repli des cours du pétrole brut.

Une variation à la baisse de 10 % du cours du pétrole par rapport au cours moyen 2023 aurait impacté le chiffre d'affaires et l'EBE de -53 M\$.

### Note 5.2 Risques de change

Compte tenu de son activité fortement tournée vers l'international, le Groupe est exposé en théorie au risque de change à plusieurs titres :

- les variations de change affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, de coût des ventes, etc.) ;
- la réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises génère un risque de change financier ;

- par ailleurs, il existe un risque de change lié à la conversion en US dollar des comptes des entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est l'euro. L'écart résultant de cette conversion est enregistré en autres éléments du résultat global.

En pratique, cette exposition est à l'heure actuelle faible, puisque les ventes, la majeure partie des dépenses opérationnelles, une part significative des investissements et l'endettement sont libellés en US dollar.

La monnaie de présentation des comptes du Groupe ainsi que sa devise opérationnelle est l'US dollar.

L'impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés au 31 décembre 2023 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change EUR/USD est présenté ci- après :

(en milliers de dollars)	Impact sur le résultat avant IS		Impact sur l'écart de conversion (capitaux propres)	
	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$
EUR équivalent	(6 371)	6 371	3 334	(3 334)
Autres devises				
<b>TOTAL</b>	<b>(6 371)</b>	<b>6 371</b>	<b>3 334</b>	<b>(3 334)</b>

Le taux de change moyen annuel EUR/USD a sensiblement augmenté à 1,08 USD pour 1 EUR pour l'année 2023 contre 1,05 USD pour 1 EUR en 2022. Le taux de change EUR/USD au 31 décembre 2023 s'élevait à 1,11 contre 1,07 au 31 décembre 2022.

Le Groupe conserve l'essentiel des liquidités en dollars américains afin de financer les dépenses d'investissement prévisionnelles dans cette devise. Il n'y a pas eu d'opération de change en cours au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la position de change nette consolidée du Groupe (il s'agit des positions en devises de transactions différentes des devises fonctionnelles) qui ressortait à (63) M\$ s'analyse comme suit :

(en milliers de dollars)	Actifs et passifs	Engagements en devises	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
Créances et dettes commerciales	—	—	—	—	—
Autres créditeurs et passifs divers	(63 360)	—	(63 360)	—	(63 360)
<b>EXPOSITION EUR ÉQUIVALENT</b>	<b>(63 360)</b>	<b>—</b>	<b>(63 360)</b>	<b>—</b>	<b>(63 360)</b>

## Note 5.3 Risques de liquidité

En raison de son activité industrielle et commerciale, le Groupe est exposé à des risques d'insuffisance de liquidités ou d'inadéquation de sa stratégie de financement. Ces risques sont accentués par le niveau des prix du pétrole qui pourrait affecter sa capacité à se refinancer, si ces prix se situaient à un niveau durablement faible. Un état des lignes de financement disponibles au 31 décembre 2023 figure à la note 4.4 « Emprunts et dettes financières ».

La liquidité du Groupe est appréhendée au travers d'états de trésorerie consolidés établis hebdomadairement et communiqués à la direction générale.

Des prévisions de trésorerie à des horizons mensuels, trimestriels et à fin d'année sont parallèlement établies.

Les réalisations sont comparées aux prévisions grâce à ces états qui, outre la liquidité, permettent d'appréhender la position de change.

Au 31 décembre 2023, le Groupe disposait d'un montant de trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevant à 97 M\$. À la connaissance de la Société, il n'existe pas de limitations majeures ou de restrictions à la remontée de trésorerie des filiales du Groupe hormis pour les pays explicités en note 5.6 « Risques pays ».

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle :

(en milliers de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028	> 5 ans	Total flux contractuel	Total valeur bilan
Prêt actionnaire	14 828	14 828	14 828	14 828	11 944		71 254	71 254
Intérêts	4 725	3 586	2 462	1 337	251		12 361	1 345
Term Loan (188 M\$)	37 600	37 600	37 600	25 980			138 780	138 780
Revolving Credit Facility (67 M\$)	5 000						5 000	5 000
Intérêts courus	12 933	8 761	4 669	698			27 060	2 686
Concours bancaires courants								
Dettes de location financement	1 080	1 115	883	954	1 030	2 661	7 723	7 723
<b>TOTAL</b>	<b>76 165</b>	<b>65 890</b>	<b>60 440</b>	<b>43 797</b>	<b>13 226</b>	<b>2 661</b>	<b>262 179</b>	<b>226 790</b>

Sur 2023, la Société respectait l'ensemble des ratios prévus par le Term Loan. Le Groupe a procédé à une revue approfondie de son risque de liquidité et de ses échéances à venir et considère en conséquence être en mesure de faire face à ses échéances contractuelles.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

Pour rappel, au 31 décembre 2022, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers, par date de maturité, étaient les suivants :

(en milliers de dollars)	2023	2024	2025	2026	2027	> 5 ans	Total flux contractuel	Total valeur bilan
Prêt actionnaire	11 121	14 828	14 828	14 828	14 828	11 944	82 375	82 375
Intérêts	5 234	4 240	3 218	2 209	1 200	226	16 327	—
Term Loan (188 M\$)	47 000	37 600	37 600	37 600	28 200		188 000	184 007
Revolving Credit Facility (67 M\$)	67 000						67 000	67 000
Intérêts courus	13 513	9 703	6 760	3 823	1 042		34 841	947
Concours bancaires courants								
Dettes de location financement	1 843	1 947	894	945	998	2 264	8 891	8 891
<b>TOTAL</b>	<b>145 710</b>	<b>68 318</b>	<b>63 300</b>	<b>59 404</b>	<b>46 267</b>	<b>14 434</b>	<b>397 433</b>	<b>343 220</b>

### Note 5.4 Risques de taux

Comme toute société faisant appel à des lignes de financements externes et à des placements de la trésorerie disponible, le Groupe est exposé à un risque de taux.

Au 31 décembre 2023, l'endettement brut du Groupe sur une base consolidée s'élevait à 227 M\$. Il est

essentiellement constitué de deux emprunts à taux variable.

Afin de limiter le risque de taux, le Groupe a souscrit courant 2022 des instruments financiers et arrivés à maturité en juillet 2023 conformément à la note 4.4.1.

Au 31 décembre 2023, le risque de taux peut être évalué comme suit :

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Term Loan dont RCF (255 M\$)	146 467	251 954
Prêt actionnaire	72 600	82 375
Dettes de location financement	7 723	8 891
Concours bancaires courants et autres	—	—
<b>TAUX VARIABLE</b>	<b>226 790</b>	<b>343 220</b>
<b>EMPRUNTS</b>	<b>226 790</b>	<b>343 220</b>

Une variation à la hausse de 100 points de base des taux d'intérêt se traduirait par une charge supplémentaire de 1 M\$ par an en résultat.

La trésorerie est pour une part significative placée en dépôts à vue rémunérés à taux variable.

Les amendements prévus par la Phase 2 d'IFRS 7 et IFRS 9 en lien avec la réforme des taux d'intérêts de référence

permettent de ne pas tenir compte des effets de la réforme des taux dès lors que le Groupe a transité vers le nouveau taux de référence, à savoir le SOFR, suite à son refinancement.<sup>1</sup>

Au 31 décembre 2023, l'endettement brut du Groupe s'élève à 227 M\$, contracté au taux SOFR.

### Note 5.5 Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit du fait des prêts et créances qu'il consent à des tiers dans le cadre de ses activités opérationnelles, des dépôts à court terme qu'il

effectue auprès d'établissements bancaires et, le cas échéant, des instruments dérivés actifs qu'il détient.

(en milliers de dollars)	31/12/2023		31/12/2022	
	Total bilan	Exposition maximale	Total bilan	Exposition maximale
Actifs financiers non courants	190 993	190 993	6 051	6 051
Clients et comptes rattachés	98 700	98 700	40 021	40 021
Actifs financiers courants	114 068	114 068	87 676	87 676
Autres actifs courants	56 713	56 713	29 564	29 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 313	97 313	137 825	137 825
<b>TOTAL</b>	<b>557 786</b>	<b>557 786</b>	<b>301 137</b>	<b>301 137</b>

L'exposition maximale correspond à l'encours au bilan net de provisions. Le Groupe considère ne pas encourir de risque de contrepartie significatif dans la mesure où l'essentiel de la production est vendu à des sociétés de trading de premier plan. Pour les encours sur les ventes de gaz en Tanzanie, des garanties sont en place. Les autres actifs financiers ou non financiers courants ne présentent pas de risque de crédit significatif.

À l'exception de la créance sur PRDL au Venezuela pour un montant 914 M\$, qui a fait l'objet d'une actualisation à sa juste valeur aboutissant à une valeur nette de 254 M\$ à la clôture.

## Note 5.6 Risques pays

Le Groupe a une part importante de sa production et de ses réserves situées dans des pays hors de la zone OCDE dont certains peuvent être caractérisés par une instabilité politique, sociale et économique. Au cours des dernières années, certains de ces pays ont connu une ou plusieurs des situations suivantes : instabilité économique et politique, conflits, troubles sociaux, actions de groupes terroristes et imposition de sanctions économiques internationales. La survenance et l'ampleur d'incidents liés à l'instabilité économique, sociale et politique sont imprévisibles mais il est possible que de tels incidents puissent à l'avenir avoir un impact défavorable significatif sur la production, les réserves et les activités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe mène des activités d'exploration et de production, dans des pays dont le cadre gouvernemental et réglementaire peut être modifié de manière imprévue et où l'application des règles fiscales et des droits contractuels est incertaine. En outre, les activités d'exploration et de production du Groupe dans ces pays sont souvent menées en collaboration avec des entités nationales, où l'État exerce un contrôle important. L'intervention des gouvernements dans ces pays, susceptible de se renforcer, peut concerner différents domaines, tels que :

- l'attribution ou le refus d'attribution des titres miniers en matière d'exploration et de production ;
- l'imposition d'obligations spécifiques en matière de forage ;
- le contrôle des prix et/ou des quotas de production ainsi que des quotas d'exportation ;

- la hausse des impôts et royalties, y compris celles liées à des réclamations rétroactives, des changements de réglementation et des redressements fiscaux ;
- la renégociation des contrats ;
- les retards de paiement ;
- les restrictions de change ou une dévaluation des devises.

Si un État hôte intervenait dans un de ces domaines, le Groupe pourrait s'exposer à supporter des coûts significatifs ou à voir sa production ou la valeur de ses actifs baisser, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives significatives sur la situation financière du Groupe.

À la date d'arrêté des comptes, il n'a pas été relevé de restrictions significatives limitant la capacité du Groupe à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs au regard des activités dans des zones géographiques présentant une instabilité politique/réglementaire, ou au regard des accords de financement des entités et projets du Groupe (filiales, coentreprises ou entreprises associées). Le risque pays a notamment été pris en considération dans les tests d'*impairment* des actifs immobilisés en appliquant au taux d'actualisation un facteur de risque par pays.

Au regard de nos activités au Venezuela, le Groupe reste attentif à l'évolution des mesures et des réglementations en vigueur.

Au Gabon, le changement de présidence intervenue en 2023, n'a pas eu d'impact sur l'activité de sa filiale.

## Note 5.7 Juste valeur

Conformément à la norme IFRS 7, une situation des instruments financiers est détaillée ci-dessous.

Les positions en juste valeur selon la hiérarchie de la norme IFRS 13 sont établies selon les mêmes hypothèses que celles présentées pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

(en milliers de dollars)	Catégories	Niveau	31/12/2023		31/12/2022	
			Total bilan	Juste valeur	Total bilan	Juste valeur
Actifs financiers non courants	Coût amorti	Niveau 2	190 993	190 993	6 051	6 051
Clients et Comptes Rattachés	Coût amorti	Niveau 2	98 700	98 700	40 021	40 021
Autres Actifs Courants	Coût amorti	Niveau 2	56 713	56 713	29 564	29 564
Autres Actifs Financiers Courants	Coût amorti	Niveau 2	114 068	114 068	87 676	87 676
Instruments Financiers Dérivés	Juste valeur	Niveau 1	—	—	176	176
Trésorerie et Équivalents de trésorerie			97 313	97 313	137 825	137 825
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>557 786</b>	<b>557 786</b>	<b>271 749</b>	<b>271 749</b>
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2	226 790	226 790	343 220	343 220
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Niveau 2	75 598	75 598	68 842	68 842
Instruments Financiers Dérivés	Juste valeur	Niveau 1	—	—	—	—
Autres créditeurs et passifs divers	Coût amorti	Niveau 2	140 200	140 200	111 829	111 829
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>442 587</b>	<b>442 587</b>	<b>523 890</b>	<b>523 890</b>

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers au coût amorti est jugée correspondre à une approximation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur nature.

La valeur nette comptable de la trésorerie du Groupe correspond à sa juste valeur sachant qu'elle est considérée comme liquide.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est obtenue en fonction de la valeur de marché de l'instrument à la date de clôture.

## NOTE 6 AUTRES INFORMATIONS

### Note 6.1 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou de différences temporelles ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la

même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ; et

- prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.

La charge exigible d'impôt sur les sociétés correspond principalement à la constatation de l'IS notionnel, à l'apurement de créances fiscales au travers du mécanisme de partage de production sur le permis d'Ezanga et à la charge d'IS en Tanzanie.

La charge d'impôt différé résulte principalement de l'amortissement de la différence temporelle entre les coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation d'immobilisations dans les comptes consolidés sur les permis d'Ezanga et Mnazi Bay et sur les permis Angolais.

#### Note 6.1.1 Bouclage entre le solde du bilan, la charge d'impôt et l'impôt payé

(en milliers de dollars)	Impôts différés	Impôts courants	Total
<b>Actif au 31/12/2022</b>	–	61	61
<b>Passif au 31/12/2022</b>	(163 805)	(12 186)	(175 991)
<b>VALEUR NETTE AU 31/12/2022</b>	<b>(163 805)</b>	<b>(12 125)</b>	<b>(175 930)</b>
Charge d'impôt	(58 998)	(72 211)	(131 209)
Apurement de créances fiscales		19 713	19 713
Versements		53 346	53 346
Entrée périmètre Wentworth	(1 709)	(1 600)	(3 309)
Écarts de conversion	–	(11)	(11)
<b>Actif au 31/12/2023</b>	–	122	122
<b>Passif au 31/12/2023</b>	<b>(224 512)</b>	<b>(13 009)</b>	<b>(237 521)</b>
<b>VALEUR NETTE AU 31/12/2023</b>	<b>(224 512)</b>	<b>(12 888)</b>	<b>(237 399)</b>

#### Note 6.1.2 Détail de la charge d'impôt de l'exercice

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'impôt exigible au titre de l'exercice	52 498	61 668
Apurement de créances fiscales	19 713	56 177
Produit ou charge d'impôt différé	58 998	27 620
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>131 209</b>	<b>145 465</b>

### Note 6.1.3 Origine des impôts différés

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Écart d'évaluation immobilisations corporelles	—	—
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Écart d'évaluation immobilisations corporelles	(224 512)	(163 805)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF</b>	<b>(224 512)</b>	<b>(163 805)</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS NET</b>	<b>(224 512)</b>	<b>(163 805)</b>

### Note 6.1.4 Rapprochement de la charge d'impôt et du résultat avant impôt

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat avant impôt des activités concernées	364 494	351 354
• Résultat net des sociétés MEE	191 507	22 404
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT HORS SOCIÉTÉS MEE</b>	<b>172 986</b>	<b>328 950</b>
Distorsion base taxable	(132 077)	(261 179)
<b>RÉSULTAT TAXABLE</b>	<b>40 909</b>	<b>67 771</b>
<b>(A) PRODUIT D'IMPÔT THÉORIQUE</b>	<b>(10 227)</b>	<b>(16 943)</b>
<b>(B) IMPÔTS COMPTABILISÉS EN RÉSULTAT</b>	<b>(131 209)</b>	<b>(145 465)</b>
<b>DIFFÉRENCE (B-A)</b>	<b>(120 982)</b>	<b>(128 522)</b>
• Différence de base	(64 715)	(62 443)
• Apurement de créances fiscales	(19 713)	(56 177)
• Décalage de période	—	—
• Déficits non activés et autres	(36 553)	(9 901)

### Note 6.2 Résultat par action

Deux résultats par action sont présentés : le résultat net de base et le résultat dilué. Conformément à l'application d'IAS 33, le résultat dilué par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires revenant à l'entité mère divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement du numérateur et du dénominateur des

effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en action ordinaire a pour effet de réduire le résultat par action des activités ordinaires poursuivies. Les actions propres ne sont pas prises en compte dans le calcul.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) DE LA PÉRIODE</b>	<b>210 195</b>	<b>204 817</b>
Capital social	201 262	201 262
Actions propres	2 652	2 507
<b>NOMBRE MOYEN D' ACTIONS EN CIRCULATION</b>	<b>198 610</b>	<b>197 983</b>
<b>NOMBRE D' ACTIONS DILUÉES</b>	<b>199 627</b>	<b>198 779</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en dollars)</b>		
De base	1,06	1,03
Dilué	1,05	1,03

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

### Note 6.3 Capitaux propres

Les actions propres sont enregistrées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition.

Les variations de juste valeur ultérieures ne sont pas prises en compte. De même, le résultat de cession des actions propres n'affecte pas le résultat de l'exercice.

Les actions gratuites attribuées par la société Maurel & Prom à ses salariés sont comptabilisées en charges de personnel à partir de leur octroi et étalées sur la durée d'acquisition des droits ; le mode d'étalement dépend des

conditions d'acquisition respectives de chaque plan. La juste valeur des actions gratuites est déterminée en fonction du cours boursier du jour de l'attribution (diminué des dividendes futurs actualisés).

Au 31 décembre 2023, le nombre d'actions de la Société est de 201 261 570 dont 2 651 842 actions propres (soit 0,85 % du capital pour une valeur brute de 13 M€ à la fin 2023). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
<b>Soit au 31/12/21</b>	<b>201 261 570</b>	<b>3 645 108</b>	<b>213 310</b>	<b>3 431 798</b>
• Distributions d'actions		(1 003 581)		(1 003 581)
• Mouvements contrat de liquidité		(134 121)	(134 121)	
<b>SOIT AU 31/12/22</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 507 406</b>	<b>79 189</b>	<b>2 428 217</b>
• Rachats d'actions		1 000 000		1 000 000
• Distributions d'actions		(847 890)		(847 890)
• Mouvements contrat de liquidité		(7 674)	(7 674)	
<b>SOIT AU 31/12/23</b>	<b>201 261 570</b>	<b>2 651 842</b>	<b>71 515</b>	<b>2 580 327</b>

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date prévue d'acquisition <sup>(a)</sup>	Nombre d'actions
03/08/2021	03/08/2024	426 533
04/08/2022	04/08/2024	664 200
03/08/2023	03/08/2025	982 200
03/08/2021	03/08/2024	227 388
03/08/2022	31/03/2025	91 575
03/08/2023	31/03/2026	186 660
<b>TOTAL</b>		<b>2 578 556</b>

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. Ces plans sont soumis à des conditions de performance.

### Note 6.4 Parties liées

(en milliers de dollars)	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
<b>1) SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>				
PRDL	—	—	(254 285)	
<b>2) AUTRES PARTIES LIÉES</b>				
PIEP		(5 203)		72 600

## Note 6.5 Engagements Hors Bilan – Actifs et Passifs éventuels

### Note 6.5.1 Engagements de travaux

Les engagements de travaux pétroliers sont évalués sur la base des budgets approuvés avec les partenaires. Ils font l'objet de multiples révisions en cours d'exercice en fonction notamment des résultats des travaux pétroliers réalisés.

Les engagements contractuels pris auprès des États dans le cadre des permis se limitent à 2 puits d'obligation essentiellement au Gabon. Il n'est pas fait mention des informations relatives aux mises en équivalence.

### Note 6.5.2 Engagements de locations : impact IFRS 16

Le Groupe a décidé d'appliquer IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019, selon la méthode rétrospective simplifiée, et d'appliquer les exemptions permises telles qu'explicités dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Sur cette base, seul le renouvellement en 2022 du contrat de location du bâtiment du siège parisien a été identifié comme entrant dans le champ d'application d'IFRS 16. Aucun autre contrat n'est éligible à IFRS 16 sur 2023.

<b>IMMOBILISATIONS VNC AU 01/01/2023</b>	<b>7 758</b>
<b>DETTE AU 01/01/2023</b>	<b>7 930</b>
<b>IMPACT CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2023</b>	<b>(181)</b>
Amortissements	(973)
Remboursement de capital	(829)
Charges d'intérêts	(424)
Annulation charge locative	1 237
<b>IMMOBILISATIONS VNC AU 31/12/2023</b>	<b>6 785</b>
<b>DETTE AU 31/12/2023</b>	<b>7 101</b>
<b>IMPACT CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2023</b>	<b>(160)</b>

<b>Impact de présentation du P&amp;L 31/12/2023</b>	<b>IAS 17 Ancienne norme</b>	<b>IFRS 16</b>
Loyers	(1 237)	
<b>EBIT</b>	<b>(1 237)</b>	<b>–</b>
Dotation aux amortissements		(973)
<b>EBITDA</b>	<b>(1 237)</b>	<b>(973)</b>
Coût de l'endettement net		(424)
<b>RÉSULTAT NET HORS EFFET IMPÔT</b>	<b>(1 237)</b>	<b>(1 397)</b>

### Note 6.5.3 Prêt à Terme (Term Loan 255 M\$)

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon, est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 255 M\$, conclu le 12 mai 2022. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina Internasional Eksplorasi dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa ont été prévus en cas de défaut au titre de ce prêt (à l'exception de certains cas).

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et

- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2023.

Le Groupe s'est également engagé à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée et de RCF disponible non tiré de 75 M\$ (dont un montant minimum de 25 M\$ de trésorerie consolidée), sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, il serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP décrit ci-dessus.

Suite au refinancement effectué en 2022, l'Établissements Maurel & Prom n'est plus limité sur son montant de distribution de dividendes.

### Note 6.5.4 Conventions avec PIEP

Dans le cadre du Prêt à Terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

Dans le cadre du Prêt à Terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de soutien financier (*Sponsor Support Agreement*) avec PIEP et l'agent de crédit en vertu de laquelle PIEP s'est engagé à mettre à disposition du Groupe les sommes nécessaires en cas de défaut de paiement au titre du nouveau prêt.

## ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2023

### Note 6.5.5 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

### Note 6.6 Effectif du Groupe

Au 31 décembre 2023, l'effectif du Groupe est de 760 personnes.

### Note 6.7 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent l'équipe de direction composée du président, de la direction générale et des membres du conseil d'administration.

Il s'agit des rémunérations incluses dans les charges de la période, indépendamment des montants versés.

(en milliers de dollars)	31/12/2023	31/12/2022
Avantages à court terme	2 471	1 953
Païement en actions	812	474
<b>TOTAL</b>	<b>3 284</b>	<b>2 427</b>

### Note 6.8 Honoraires des auditeurs

Les honoraires perçus par les commissaires aux comptes (y compris les membres de leurs réseaux) s'analysent comme suit :

(en milliers de dollars)	2023				2022			
	KPMG		ASKIL		KPMG		ASKIL	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>AUDIT</b>								
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>								
• Émetteur	678	46 %	406	80 %	627	60 %	379	69 %
• Filiales intégrées globalement	687	46 %	59	12 %	207	20 %	63	11 %
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :</b>								
• Émetteur	123	8 %	43	9 %	212	20 %	106	19 %
• Filiales intégrées globalement	—	— %	—	— %	—	— %	—	— %
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>1 488</b>	<b>100 %</b>	<b>508</b>	<b>100 %</b>	<b>1 046</b>	<b>100 %</b>	<b>548</b>	<b>100 %</b>

## Note 6.9 Acquisition de Wentworth Ressources Plc

Suite à la finalisation de l'acquisition de la société Wentworth Ressources Plc, la quote-part de M&P dans l'actif de Mnazi Bay est passée de 48,06 % à 80 %, TPDC détenant les 20 % restants. Le partenaire TPDC, conformément à l'Accord de Call option signé avec M&P le 21 décembre 2023, a exercé son option d'achat en janvier 2024 afin d'augmenter sa participation de 20 % à 40 %. Les quote-parts d'intérêts dans le permis Mnazi Bay sont in fine de 60 % pour M&P et de 40 % pour TPDC.

La signature de ce call option a permis de réaliser l'acquisition de la société Wentworth Ressources Plc.

Le regroupement d'entreprises a été comptabilisé selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3.

Dans le cadre des présentes informations financières il a été réalisé l'allocation du prix d'acquisition conformément à IFRS 3. L'information ci-dessous intègre pour partie l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs de Wentworth Ressources Ltd. Ces évaluations ont été réalisées sur la base d'analyses préliminaires et n'ont pas abouti à la reconnaissance d'un goodwill. Les valeurs attribuées seront éventuellement ajustées suite aux analyses complémentaires qui seront effectuées dans le délai de 12 mois prévu par les normes.

### ► Évaluation des écarts d'acquisition

(en millions de dollars)

<b>Prix d'acquisition de 100 % des titres wentworth ressources PLC - Pré call option</b>	<b>70</b>
Coûts de restructuration	3
Prix de cession de 20 % des actifs Mnazi Bay dans le cadre du Call option	(24)
<b>PRIX D'ACQUISITION DE 100 % DES TITRES WENTWORTH RESSOURCES PLC - POST CALL OPTION</b>	<b>49</b>
<b>Capitaux propres Wentworth ressources PLC</b>	<b>84</b>
Taxes additionnelles (Capital Gain and Tax)	(2)
Réévaluation de la provision de remise en état du site	1
Réévaluation des actifs gaziers	(1)
Réévaluation des impôts différés actifs	(15)
<b>CAPITAUX PROPRES WENTWORTH RESSOURCES PLC RÉÉVALUÉS</b>	<b>69</b>
Cession de 20 % des actifs Mnazi Bay dans le cadre du Call option	(18)
<b>ACTIF NET ACQUIS</b>	<b>49</b>
<b>GOODWILL</b>	<b>—</b>

### ► TFT - Informations annexes

Le Groupe a acquis le 21 décembre pour 45 M\$ net de trésorerie Wenworth Ressources Plc.

Le détail de la valeur comptable des actifs acquis et passifs repris se compose comme suit :

(en millions de dollars)

Trésorerie	24
Dépôts	11
Créances	5
Option d'achat TPDC	24
Immobilisations corporelles	14
Impôts différés	(2)
Fournisseurs	(3)
Juste valeur provision remise en état des sites	(1)
Coûts de restructuration	(3)
Taxes additionnelles	(2)
<b>COÛT D'ACQUISITION</b>	<b>70</b>
Moins trésorerie acquise	(24)
<b>FLUX TRÉSO RÉSULTANT DE L'ACQUISITION</b>	<b>45</b>

### Note 6.10 Événements post-clôture

---

Établissements Maurel & Prom S.A. prend note de la signature le 15 février 2024 d'un contrat d'achat d'actions (« SPA ») entre l'entreprise pétrolière nationale gabonaise Gabon Oil Company (« GOC ») et Assala Energy Investments Ltd. (« Carlyle ») en vue de l'acquisition par GOC d'Assala Energy Holdings Ltd et de toutes ses filiales (« Assala »). Cette signature intervient dans le cadre du droit de préemption souverain de GOC. Le SPA signé par M&P avec Carlyle le 15 août 2023 est devenu sans objet.

M&P confirme et réitère sa volonté de demeurer un partenaire de confiance de la République du Gabon, comme en témoigne sa présence et l'ensemble de ses projets dans le pays depuis maintenant près de 20 ans.

Suite à la finalisation de l'acquisition de Wentworth Resources Plc en décembre 2023, TPDC a exercé son option d'achat courant janvier 2024 lui permettant d'acquérir une quote-part supplémentaire de 20 % dans Mnazi Bay. Au 31 décembre 2023, la quote-part de M&P dans l'actif est de 60 %, les 40 % restant appartiennent à TPDC.